



Deux jours de grève du Cnapest

Un fort taux de suivi dans les lycées

Plusieurs établissements scolaires, tous paliers confondus, étaient paralysés durant deux jours à la suite de la grève enclenchée par le Conseil national des professeurs du secondaire et du moyen (Cnapest-élargi). Un fort taux de suivi a été enregistré dans le secondaire, selon le syndicat.

Page 5

L'ANP poursuit la traque des contrebandiers

140 Africains arrêtés en deux jours au sud du pays



L'Armée nationale populaire (ANP) mène une lutte implacable pour sécuriser les frontières face à la prolifération alarmante de toutes sortes de phénomènes que l'instabilité politiques dans les pays voisins a aggravé ces derniers mois.

Page 3

Neige et pluie dans le nord du pays

Désagrément, routes et écoles fermées

Longtemps attendus, le froid, la pluie et la neige ont touché, hier, la totalité des régions du nord du pays. Entre joie et appréhension, les citoyens ont accueilli différemment cette vague de froid.

Page 2



Par Nabil Benali

Depuis septembre 2012, le pays est gouverné par un cabinet technocrate et, au moins depuis les premières législatives pluralistes abouties de 2007, c'est la première fois qu'un gouvernement sans

Gestion des grands dossiers

Les limites du gouvernement technocrate

couleur partisane dure aussi longtemps (plus de deux ans).

Auparavant, on a eu le gouvernement Mokdad Sifi, pour faire passer la présidentielle de 1995, puis celui de Ahmed Ouyahia, avant la création du RND, et ensuite le gouvernement de Smaïl Hamdani qui a eu la mission ponctuelle d'organiser l'élection présidentielle de 1999. Depuis, il y a eu la parenthèse Ahmed Benbitour qui a jeté l'éponge au bout de six mois, avant que l'on assiste à une alternance sans alternative entre le FLN et le RND, entre Ahmed Ouyahia et Abdelaziz Belkhadem. Enfin, on a eu le court interim de Youssef Yousfi lors de la campagne pour la présidentielle d'avril 2014, entre les gouvernements Sellal II et III. Somme toute, Abdelmalek Sellal bat un

record avec un gouvernement qui se veut sans couleur politique, mais cela n'est pas sans conséquences, avec les bons et les mauvais côtés.

A la case des bienfaits de ce gouvernement technocrate, au moins du point de vue de la gouvernance politique, le fait d'en disposer a permis de dépasser un obstacle politique qui s'est posé dans la foulée du printemps arabe. Il faut se souvenir que les législatives de 2012 ont vu les islamistes du MSP quitter définitivement l'Alliance présidentielle où ils jouaient un rôle important dans ce que le défunt Mahfoud Nahnah appelait «l'alliance islamo-nationaliste», pour se fondre dans une autre, l'Alliance verte, c'est-à-dire celle à 100% islamiste.

Page 4

Alors qu'ils réclament une augmentation de salaire

Mahi promet de remédier à l'absentéisme des députés

Le travail des députés dans notre pays a toujours été critiqué et pointé du doigt.

Page 3



Neige et pluie dans le nord du pays

Désagréments, routes et écoles fermées

Longtemps attendus, le froid, la pluie et la neige ont touché, hier, la totalité des régions du nord du pays. Entre joie et appréhensions, les citoyens ont accueilli différemment cette vague de froid.



Par Massi Salami

Dans certaines localités, l'heure est au divertissement et aux photos souvenir, alors que dans d'autres, la pluie est synonyme de désagréments. Hier, la circulation automobile était quasi bloquée à Alger. Des milliers de travailleurs étaient arrivés en retard à leurs postes d'emploi, des coups de colère sur la voie publique ont été constatés. Aussi, faut-il noter la grande panique qui s'est emparée des habitants des bidonvilles et des constructions précaires en raison des fortes averses enregistrées.

Dans la wilaya de Médéa, des perturbations dans la circulation automobile ont été signa-

lées sur certains tronçons de la RN01, dans sa partie traversant la wilaya de Médéa, principalement au niveau d'El Hamdania, Benchicao et El Fernane, des suites de chutes de neige qui couvrent une bonne partie du centre et du nord de la wilaya.

Les équipes de déneigement, déployées depuis dimanche dernier à travers les axes routiers névralgiques, multiplient les interventions pour éviter la fermeture de ces axes.

Aussi, il a été procédé, dans la matinée d'hier, au déploiement d'interventions mobiles de la Protection civile dans différents endroits de la RN01, qui relie les régions du nord du pays au sud, en vue de prêter assistance aux automobilistes transitant par cet axe routier stratégique.

A Skikda, les fortes pluies qui se sont abattues sur la ville dans la nuit de dimanche à lundi derniers ont provoqué la fermeture de plusieurs axes urbains et des inondations dans différents quartiers de l'agglomération.

Les cités les plus affectées sont celles des Frères Saker, des Frères Bouhadja et des 500 Logements. Ces abondantes précipitations ont également conduit à la fermeture de plusieurs écoles et autres locaux de commerces.

«De telles pluies n'ont pas été vues dans ce quartier depuis au moins 30 ans, a souligné un habitant de la cité des Frères Saker, M. Kamel Bousselma, en estimant que «cela n'explique pas les problèmes d'évacuation des eaux

pluviales à cause de l'obstruction de la majorité des avaloirs».

Les éléments de la Protection civile ont dû intervenir, durant la matinée de lundi pour pomper les eaux et aider les citoyens à se déplacer dans de nombreux quartiers de Skikda, selon les responsables de ce corps qui a évalué la montée des eaux dans certaines artères à plus de 30 cm.

Un véhicule doté de girafes d'éclairage, quatre camions et trois ambulances ont été mobilisés la nuit dernière, en plus de six pompes mises à contribution dans les cités des Frères Saker, Salah-Boulkeroua et Merdj-Eddib. Les désagréments ne se limitent pas à ses wilayas, puisque tout le nord du pays est concerné, notamment les régions montagneuses et les hauteurs où les flacons de neige ont couvert les localités de plus de 700 m d'altitude. Face à la menace d'inondation, qui fait chaque année de nombreuses victimes, le ministre des Ressources en eau a annoncé, avant-hier, un système de prévision et d'alerte des crues des oueds qui sera opérationnel en décembre de l'année prochaine dans tout le territoire national afin de protéger les villes. Il s'agit d'un projet qui sera doté d'équipements d'observation spécifiques et de mesures hydro-pluviométriques sur «une centaine de stations réparties sur le territoire national», a expliqué le ministre en marge d'une journée technique sur l'aménagement des oueds. En attendant, les citoyens sont appelés à faire preuve de prudence et de beaucoup de vigilance.

M. S.

Elle concerne dix wilayas du Sud

L'aide au logement passera à un million de dinars

Par Rachid Chihab

L'aide au logement passera à 1000 000 DA dans les wilayas du sud du pays, au lieu de 700 000 DA actuellement. Le décret exécutif officialisant cette augmentation a été publié dans le dernier numéro du *Journal officiel* datant du 8 décembre. Cette mesure qui touche les wilayas de Adrar, Laghouat, Biskra, Béchar, Tamanrasset, Ouargla, Illizi, Tindouf, El Oued et Ghardaïa, s'inscrit dans le cadre de la politique du gouvernement à l'endroit des zones reculées du Sud. Elle vient compléter les programmes de création d'emplois dans ces régions isolées du pays.

Ce décret exécutif portant le n° 14-321 du 27 Moharram 1436 correspondant au 20 novembre 2014 modifiant le décret exécutif n° 10-235 du 26 Chaoual 1431 correspondant au 5 octobre 2010 fixant les niveaux de l'aide frontale octroyée par l'Etat pour l'accession à la propriété d'un logement collectif ou pour la construction d'un logement rural ou d'un logement individuel réalisé sous forme groupée dans des zones définies du Sud et des Hauts-Plateaux, les niveaux de revenu des postulants à ces logements ainsi que les modalités d'octroi de cette aide. Lorsque le revenu est inférieur ou égal à six fois le salaire national minimum garanti. Pour le reste des wilayas, rien n'a changé. Le montant de l'aide reste le même, à savoir 700 000 DA. Notons que le groupe parlementaire du Parti des travailleurs (PT) propose à chaque présentation de projet de la loi de finances devant les députés, une révision à la hausse de cette aide pour la généralisée à 1 150 000 DA sur tout le territoire national. Une proposition qui se heurte chaque année au refus des députés de la majorité parlementaire (FLN-RND) qui s'oppose à toute modification de ce montant sous prétexte de préserver les grands équilibres budgétaires de l'Etat.

Il y a lieu de rappeler que l'Etat a décidé également d'octroyer des lots de terrain destinés à la construction dans les zones de Sud. Les citoyens n'ayant pas de logement peuvent adresser une demande au wali. Ce dernier, en collaboration avec les services concernés, distribue les lots en suivant des critères définis préalablement par l'Etat. Cette mesure vise à atténuer les pressions dans ces régions qui connaissent des mouvements de protestation à répétitions. Une situation qui inquiète les pouvoirs publics.

R. C.

REGARDS
Par Ahmed Halfaoui

Algérie : l'Union européenne désespérée

La raison de s'adresser aux journalistes et pas aux dirigeants, est du seul secret des parlementaires européens. Mais ils ont réussi à faire comprendre qu'ils voulaient parler de l'Algérie autrement que dans le langage diplomatique. Ils savaient, aussi, que certains journaux seront d'accord avec eux, ceux qui ont adhéré sans réserve à l'agression contre la Libye et la Syrie. Ceux qui sont militants de la «démocratie» made in Otan. Ils ont donc parlé les députés de Bruxelles les 4 et 5 décembre. Ils disent qu'ils sont «inquiets» par «l'absence de visibilité politique de l'Algérie». Ils ont parfaitement exprimé leur sentiment. Et ce n'est pas tel que l'ont compris les journaux à leur solde. Ils sont inquiets parce que rien n'a fonctionné comme prévu. Ils sont inquiets parce que «l'absence de visibilité politique» a empêché leurs services et leurs activistes de produire le «printemps» souhaité. Ils sont «inquiets», surtout que le temps presse. Ni en Libye, ni en Syrie, ni en Ukraine, les objectifs n'ont été atteints. La mise en coupe réglée, de tout l'environnement géographique de l'Union européenne, traîne en longueur. En Afrique du Nord, il y a bien le Maroc

(partenaire pour la démocratie), la Tunisie et l'Egypte qui, après avoir donné des sueurs froides, semblent revenir dans l'escarcelle, mais le dispositif reste fortement grippé et incertain. Alors qu'il s'agit d'ouvrir très vite des perspectives d'expansion à des économies qui s'effondrent. Dans le collimateur, l'Algérie, avec ses près de 40 millions de consommateurs, ses richesses naturelles et ses réserves de change, exaspère. Tous les experts avaient prévu qu'elle allait s'effondrer, bien avant le «printemps», qu'elle allait s'offrir sans retenue à la prédation, et ont eu tout faux. Car «l'Algérie a accumulé beaucoup d'argent, mais elle a repoussé les réformes économiques pour éviter de prendre des décisions impopulaires», avoue un parlementaire. Ce qui livre l'essence de l'indicible attente. L'Algérie évite de faire plus qu'elle n'a fait déjà, en destruction des acquis de son indépendance, de faire comme les gouvernements de l'UE, se faire totalement gouverner par les Banques et couper entièrement les vivres au peuple. Les experts disent qu'elle «achète la paix sociale». Des politiques mettent cela sur le compte du nationalisme ambiant. Le 21 février

2010, Bernard Kouchner, l'ex-ministre français, disait : «La génération de l'indépendance algérienne est encore au pouvoir. Après elle, ce sera peut-être plus simple». Un an après, en 2011, l'heure avait sonné pour cet «après», aussi bien dans les médias européens que dans les travées bruxelloises. En vain. Les Algériens n'ont pas aimé la «démocratie» des «printaniers», même s'ils ne se privaient pas et ne se privent toujours pas de malmenier «la paix sociale». Trois ans après, force est d'admettre pour l'UE qu'elle doit «s'inquiéter». C'est pour cela, de toute évidence, qu'elle a lancé sa campagne de recrutement de «démocratisateurs», car l'Algérie «doit faire des efforts pour transformer sa classe politique», pense le vice-président de la Délégation pour les relations avec les pays du Maghreb, Maura Barandiaran. En grands seigneurs, enfin, les Eurodéputés rassurent : «Nous défendons les transitions pacifiques». Nous ne savons pas si nos journalistes leur ont demandé de quoi ils se mêlaient et s'ils les ont interrogés sur leur visibilité à propos des pays européens qui se délitent.

A. H.

L'ANP poursuit la traque les contrebandiers

140 Africains arrêtés en deux jours au sud du pays

L'Armée nationale populaire (ANP) mène une lutte implacable pour sécuriser les frontières face à la prolifération alarmante de toutes sortes de phénomènes que l'instabilité politiques dans les pays voisins a aggravé ces derniers mois.



Par M. Ait Chabane

En l'espace de deux jours seulement, les éléments de l'Armée ont arrêté 140 contrebandiers de différentes nationalités africaines, portant le nombre d'arrestation à quelque 200 en une semaine. Si cela renseigne sur la grande vigilance des forces de sécurité, il n'en demeure pas moins que la situation dans le Grand Sud du pays n'est guère rassurante, en témoignent les innombrables coups de filets opérés par les forces de sécurité. Le phénomène de contrebande s'est gravement accentué en effet, avec à la clé des saisies importantes de différentes marchandises et des arrestations à la pelle. A In Guezzam (Tamanrasset) relevant du secteur opérationnel de la 6^{ème}

Région militaires, les éléments combinés de l'ANP et de la Gendarmerie nationale ont appréhendé hier, 19 contrebandiers africains, et saisi un véhicule tout-terrain, une somme d'argent estimée à 166 900 DA, quatre téléphones satellitaires ainsi que d'autres objets. Une journée auparavant, ce sont 121 autres contrebandiers qui avaient été appréhendés par les forces de l'ANP en possession de quantités de carburant destinées à la contrebande. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements de l'ANP, relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, In Amguel, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (6^{ème} Région militaire) et en coordination avec les unités de la Gendarmerie natio-

nale et de la Douane algérienne, ont appréhendé, hier, 121 contrebandiers de différentes nationalités africaines», lit-on dans un communiqué émanant du ministère de la Défense nationale. Six véhicules, six motocyclettes, 2 680 litres de carburant, une somme d'argent estimée à 121 700 dinars algériens, trois téléphones satellitaires et autres objets ont été saisis lors de cette opération effectuée à l'extrême Sud du pays. C'est dire toute l'étendue de ce phénomène de contrebande le long de nos frontières terrestres, notamment dans le Grand Sud où des Africains de toutes nationalités s'adonnent à ce négoce lucratif, en entrant frauduleusement sur le sol algérien afin de s'approvisionner en différentes marchandises. Les frontières Est et Ouest ne sont

pas non plus à l'abri de ce phénomène dévastateur de l'économie nationale, en ce sens que le trafic contribue à l'entrée d'armes, de drogue et autres marchandises prohibées dans le territoire national. Néanmoins, la mobilisation des éléments de l'Armée et les autres corps de sécurité est phénoménale, se dressant en rempart contre ces trafics provenant des pays voisins. La détermination des forces de l'ANP est d'autant plus grande qu'il s'agit de sécuriser l'intégrité territoriale de l'Algérie face aux incursions terroristes imminentes et autres tentatives de déstabilisation. Un déploiement spectaculaire tout au long des bandes frontalières du pays et une lutte incessante contre toutes sortes de fléaux et crimes organisés.

M. A. C.

Projet de Code du travail «Les acquis du travailleur préservés» selon le ministre

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a affirmé, hier à Alger, que le projet de Code du travail «ne touche pas les acquis du travailleur algérien, mais les préserve». Le projet de Code du travail «ne touche ni les acquis du travailleur algérien ni ses droits, mais les préserve et les renforce», a déclaré M. El Ghazi à la presse en marge de la présentation du projet de loi sur les mutualités sociales lors d'une séance plénière du Conseil de la nation. Il a précisé que le projet de loi «est conforme aux recommandations de l'Organisation internationale du travail (OIT) en adéquation avec les conventions internationales relatives au Code du travail ratifiées par l'Algérie», rappelant que le nouveau texte a été distribué aux partenaires sociaux concernés pour débat, enrichissement et formulation de propositions. Par ailleurs, M. El Ghazi a indiqué que «ces propositions seront examinées et rédigées».

Il a souligné l'«existence de 64 syndicats activant dans différents secteurs», ajoutant que nul n'a le droit de les empêcher d'exercer leurs activités». R. N.

Police

Nécessité du respect des droits humains et des détenus

L'inspecteur régional Centre de la police, le contrôleur de police Rabhi Mahmoud, a rappelé, la nécessité du respect des droits humains et des détenus dans la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, conformément aux lois et à la législation en vigueur. Procédant à l'inauguration du siège de la Sûreté urbaine du Chenoua (Tipasa), ce responsable a rappelé les missions dévolues aux éléments de la police, avant d'appeler les cadres de ce corps à «refléter sur le terrain» la formation qualitative dont ils ont bénéficié par un rendement «efficace avec pour point de mire la garantie de la sécurité du citoyen et de ses biens».

«Votre présence permanente sur le terrain est à la base de la stratégie de la direction générale de la Sûreté nationale (Dgsn) visant l'ancrage du sentiment de sécurité chez la population» a-t-il insisté, citant en exemple, la couverture assurée par la Sûreté urbaine du Chenoua, estimée à un policier pour 31 habitants en la qualifiant d'«idéale».

APS

Alors qu'ils réclament une augmentation de leurs salaires

Mahi promet de remédier à l'absentéisme des députés

Par Nacera Bechar

Le travail des députés dans notre pays a toujours été critiqué et pointé du doigt. Certains estiment que les élus du peuple ont pour principale préoccupation de se servir et leur mission se limite à lever la main. Il n'empêche que les députés veulent une revalorisation de leur «effort», à travers, une nouvelle augmentation des salaires.

Dans ce contexte, le ministre des Relations avec le Parlement, Khelil Mahi, a souligné la nécessité pour les députés de se rapprocher des citoyens pour contribuer à la prise en charge de leurs préoccupations et au règlement pacifique de

leurs problèmes en les exposant aux premiers responsables des secteurs concernés.

Invité du forum de la Radio algérienne, le représentant du gouvernement dira que les membres de la chambre basse du Parlement sont tenus d'ouvrir des permanences dans les wilayas pour recevoir les citoyens et écouter leurs préoccupations.

Ce n'est pas tout, puisque le ministre a promis de remédier au phénomène de l'absentéisme des députés à la faveur de la révision du projet de loi organique définissant l'organisation et le fonctionnement des deux chambres du Parlement, ainsi que les relations

fonctionnelles entre elles et le gouvernement. Interrogé sur la demande de revalorisation des salaires des députés, selon certains journaux algériens, Mahi a fait savoir que le bureau de l'APN n'avait rien reçu en ce sens.

Toutefois, dans son évaluation de travail de l'APN au cours de la septième législature issue des élections législatives de mai 2012, le ministre a affirmé que le bilan était «positif».

«Tous les projets promis par le président Abdelaziz Bouteflika, lors de sa campagne électorale, sont en cours d'examen ou adoptés par le Parlement», a-t-il rappelé, en voulant pour preuve les lois relatives à

la réduction de la durée du Service national, à l'état civil et la modernisation de la justice.

Selon un document repris par la presse, la semaine dernière, les députés ont proposé de revoir la méthode de calcul de leur salaire mensuel en le calculant «sur la base du plus haut point indiciaire de la Fonction publique des cadres supérieurs de l'Etat», selon l'Article 19 du projet de loi.

Dans ce cadre, certains partis se sont démarqués de la proposition de loi pour la réévaluation des salaires des députés et l'obtention d'autres privilèges comme les passeports diplomatiques. «Les députés du FFS se démarquent de toute

revendication salariale et ne demandent rien pour eux», a écrit le Front des forces socialistes (FFS) dans un communiqué signé par le chef de son groupe parlementaire, Chafaâ Bouaïche.

Il est à rappeler que les députés avaient déjà bénéficié d'une augmentation des salaires en 2008 et avaient réclamé une nouvelle augmentation en début de l'année en cours, mais celle-ci a été rejetée par le président Bouteflika.

Près de 300 députés avaient signé une pétition dans laquelle ils réclamaient un salaire de plus de 37 millions de centimes et le droit au passeport diplomatique.

N. B.



Gestions des grands dossiers

Les limites du gouvernement technocrate

Depuis septembre 2012, le pays est gouverné par un cabinet technocrate et, au moins depuis les premières législatives pluralistes abouties de 2007, c'est la première fois qu'un gouvernement sans couleur partisane dure aussi longtemps (plus de deux ans).



Par Nabil Benali

Avant, on a eu le gouvernement Mokdad Sifi, pour faire passer la présidentielle de 1995, puis celui de Ahmed Ouyahia, avant la création du RND, et ensuite le gouvernement de Smaïl Hamdani qui a eu la mission ponctuelle d'organiser l'élection présidentielle de 1999. Depuis, il y a eu la parenthèse Ahmed Benbitour qui a jeté l'éponge au bout de six mois, avant que l'on assiste à une alternance sans alternative entre le FLN et le RND, entre Ahmed Ouyahia et Abdelaziz Belkhadem. Enfin, on a eu le court interim de Youssef Yousfi lors de la campagne pour la présidentielle d'avril 2014, entre les gouvernements Sellal II et III. Somme toute, Abdelmalek Sellal bat un record avec un gouvernement qui se veut sans couleur politique, mais cela n'est pas sans conséquences, avec les bons et les mauvais cotés.

A la case des bienfaits de ce gouvernement technocrate, au moins du point de vue de la gouvernance politique, le fait d'en disposer a permis de dépasser un obstacle politique qui s'est posé dans la foulée du printemps arabe. Il faut se souvenir que les législatives de 2012 ont vu les islamistes du MSP quitter définitivement l'Alliance présidentielle où ils jouaient un rôle important dans ce que le défunt Mahfoud Nahnah appelait «alliance islamonationaliste», pour se fonder dans une autre, l'Alliance verte, c'est-à-dire celle à 100% islamiste. En revenant à sa famille natu-

relle, en quelque sorte, le MSP a mis fin à une construction politique partisane qui a permis de faire fonctionner les institutions de l'Etat, notamment les institutions élues (Parlement et assemblées locales) avec un semblant de normalité et, en tout cas, avec un rôle prépondérant des partis politiques FLN, RND, MSP comme relais du président de la République auprès de la société afin de porter des projets tels que la concorde civile, la réconciliation nationale ou encore la révision de la Constitution, sans compter les différentes campagnes électorales. Cela avait pris fin en 2012 et le changement de gouvernement qui est une tradition bien assise au lendemain des élections législatives, n'a pu intervenir en mai, mais en septembre de la même année.

Dans la foulée du «printemps arabe», avec la montée qu'on pensait alors des islamistes (et dont on voit les développements aujourd'hui), les autorités ne voulaient pas d'un bloc nationaliste, même majoritaire, contre lequel s'opposerait un bloc islamiste, ce qui aurait donné un Parlement coupé en deux et mis davantage en évidence la cassure politique entre ces deux courants idéologiques et qui était au cœur même des révoltes arabes en Tunisie, en Egypte, en Syrie et ailleurs. Aussi, l'avènement d'un gouvernement dit technocrate, personnifié par Abdelmalek Sellal, n'est pas uniquement une affaire de convenance personnelle pour le chef de l'Etat, lequel dispose de toute façon d'autres fonctionnaires, tout aussi loyaux

et fidèles au RND et au FLN.

Il s'agissait plutôt de changer de gouvernement sans prêter le flanc aux islamistes qui, depuis, ont connu à la fois une radicalisation et un net recul de leur influence auprès de l'opinion - comme en témoignent les résultats antérieurs lors des dernières élections locales, puis des sénatoriales. L'autre avantage avec l'actuel gouvernement, trois fois reconduit, est qu'il permet aussi de dépasser le cadre devenu désuet du binôme FLN-RND, d'ailleurs un seul et même parti si l'on se réfère à leur fondements idéologique et si on rappelle que le second est le produit d'une cassure à partir du premier. Ces deux partis, malgré le fait qu'ils conservent la majorité au Parlement et les APW/APC, ne subissent pas moins un recul, sinon une stagnation de leur résultats électoraux, signifiant qu'ils ont atteint leurs limites en tant que tel.

Enfin, et le FLN, avec la guerre interne livrée à Belkhadem et le RND avec la fronde contre Ahmed Ouyahia étaient deux partis en crise dont aucun ne pouvait en l'état diriger le gouvernement.

On constate encore que la crise du FLN perdure, avec un Amar Saâdani qui ne se maintient qu'en réitérant les tours de vis contre ses détracteurs, l'aile Belayat, notamment. Même

Dans la foulée du «printemps arabe», avec la montée qu'on pensait alors des islamistes (et dont on voit les développements aujourd'hui), les autorités ne voulaient pas d'un bloc nationaliste, même majoritaire, contre lequel s'opposerait un bloc islamiste, ce qui aurait donné un Parlement coupé en deux et mis davantage en évidence la cassure politique entre ces deux courants idéologiques.

choses du côté du RND qui, après avoir remplacé Ouyahia par Bensalah au poste de secrétaire général, n'a pas moins plongé dans une léthargie qui en dit long sur ses doutes.

En vérité, aussi longtemps que durera l'insupportabilité au FLN et au RND, il y a de fortes chances pour que le gouvernement technocratique, actuellement avec Sellal à sa tête, mais demain aussi sans lui, continue de présider aux affaires. On serait, après tout pourrait-on

dire, dans le droit fil de la révision constitutionnelle de 2008 qui a substitué la fonction de Premier ministre à celle de chef du gouvernement, dépolitisant encore plus le Premier ministre au nom de la cohérence du pouvoir exécutif. Mais cette démarche a-t-elle seulement des avantages ?

La question mérite d'être posée d'autant que de nombreux observateurs pensent que ce sentiment général de vide politique ou de latence politique n'est pas tant le fait de la maladie du président Bouteflika que le caractère se voulant apolitique du gouvernement. Après des années à voir et vivre avec une coalition politique qui anime le débat national, il se ressent comme un manque, d'autant plus perceptible avec le contraste du bouillonnement politique chez nos voisins arabes. Avec un Premier ministre qui n'est pas l'expression d'un projet politique, mais qui se veut ici pour répondre à la demande sociale et traduire en pratique un programme de développement, on a une absence de cap politique vers lequel les institutions de la République doivent être tournée, à commencer par l'APN devant laquelle le gouvernement n'a pas grand-chose à soumettre. Il y a bien longtemps, on le constate, qu'il n'y a pas eu une loi dont le contenu pourrait réveiller les antagonismes ou susciter un débat national de par ses implications. Trop de technicité, trop de chiffres, trop de social et d'économie font qu'en fin de compte, il n'y a plus d'intérêt de la part d'une opinion qui pourtant sait que les grandes questions liées au projet de société ne sont toujours pas tranchées.

On se demande, depuis pas mal de temps, par exemple, pourquoi le gouvernement Sellal n'arrive pas à venir à bout des événements de Ghardaïa, alors que la réponse est simple et consiste en le fait que privé de caractère partisan, et donc sans aucune symbolique propre, l'Exécutif est vu comme le sommet de l'Administration et non comme le représentant de la direction politique du pays.

Il n'a pas assez de poids ni suffisamment de crédibilité pour ce genre de questions. De plus, le membre le plus important aujourd'hui, avec les dossiers maliens, libyens, tunisiens, sahraoui ainsi que tout ce que aux questions régionales, n'est pas le Premier ministre, mais le ministre des Affaires étrangères, dans une conjoncture où le rôle et l'efficacité de notre diplomatie peut décider de notre avenir en ces heures de troubles.

Aujourd'hui, tout concourt à dire que le président Bouteflika est parfaitement satisfait de Abdelmalek Sellal et que ce dernier sera encore là, au moins jusqu'à la révision de la constitutionnelle. Mais on ne peut nier qu'à cause de son caractère précisément technocratique, la mission de l'Exécutif actuelle n'est que de plus en plus difficile.

N. B.

Deux jours de grève du Cnapest

Un fort taux de suivi dans les lycées

Plusieurs établissements scolaires, tous paliers confondus, étaient paralysés durant deux jours suite à la grève enclenchée par le Conseil national des professeurs du secondaire et du moyen (Cnapest-élargi). Un fort taux de suivi a été enregistré dans le secondaire, selon le syndicat.



Par Louiza Ait Ramdane

Quatre-vingt-cinq pour cent des enseignants du secondaire ont répondu, hier, à l'appel du Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest), selon le chargé de communication du Cnapest, Messaoud Boudiba.

Joint hier par téléphone, il fera savoir que l'appel de son syndicat à observer deux jours de grève a été largement suivi au secondaire. 85% des établissements du secondaire ont été paralysés par la grève.

Contrairement aux lycées, les écoles et les collèges n'ont pas adhéré massivement à ce mouvement où le taux de participation était de 20% dans le primaire et 36% dans le moyen, selon notre interlocuteur. Boudiba a expliqué cette faible adhésion au mouvement de grève au niveau des cycles du primaire et du moyen, notamment à Alger «à la non-finalisation de la structuration du syndicat dans les écoles primaires et les CEM», sachant que ce syndicat était auparavant représenté uniquement au niveau des lycées «Ce mouvement de grève est un signal d'alarme pour notre tutelle

et le gouvernement. Nous avons voulu les sensibiliser sur le mauvais état dans lequel se trouvent nos écoles», déclare-t-il. Cette action se veut, avant tout, un avertissement au ministère de l'Education, mais aussi un message au gouvernement qui se doit de prendre en charge nos doléances afin d'éviter des mouvements similaires dans les prochains jours», a-t-il soutenu.

Boudiba a regretté que la rencontre, tenue dimanche dernier avec le ministère de l'Education et les représentants de la direction de la Fonction publique se soit soldée par un constat d'échec. Il s'est, en

outre, montré critique, notamment vis-à-vis des conditions du déroulement de cette réunion qui devait être une rencontre de réconciliation.

Selon M. Boudiba, la tutelle cherche à «à piétiner les lois et à ne pas tenir ses engagements». Mais pas seulement, puisque le syndicaliste estime que le département de Benghebril «fait dans la diversion». Tout cela prouve, soutient-il, que la tutelle ne veut pas divorcer d'avec sa politique de fuite en avant.

Commentant la déclaration de Benghebril qui a affirmé que tout mouvement de grève sera automatiquement suivi de ponctions sur salaires et d'une suspension de la prime de rendement, le syndicaliste indiquera que le recours aux mesures extrêmes, comme les ponctions sur salaires, est une démarche qui n'aidera pas à trouver des solutions à nos préoccupations. Cette démarche contribue, à ses dires, à faire perdurer le bras de fer.

Le chargé de communication du Cnapest a indiqué, que son syndicat est plus que jamais déterminé à poursuivre le mouvement jusqu'à la «satisfaction entière et sans condition» de toutes les revendications socio-professionnelles.

Concernant le tort causé aux élèves en raison de cette grève, il a incombé la responsabilité au ministère de l'Education nationale qui, à son avis, «continue d'ignorer les préoccupations légitimes des enseignants». Cette action s'inscrit dans le cadre de leurs moyens de pressions pour accélérer les négociations autour de leurs revendications, ce n'est nullement du chantage, comme l'avait signifié le ministre. Le syndicat remet sur la table des négociations cinq dossiers en suspens, à savoir la révision du statut particulier des fonctionnaires du secteur, la médecine du travail, le logement, les œuvres sociales, les départs à la retraite, l'intégration des contractuels et l'alternance du régime des mutations du Sud vers le Nord.

L. A. R.

Décidée par le Premier ministre

Dérogation spéciale pour la promotion des personnels de la santé

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a annoncé, lundi dernier à Tipasa, que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a accordé une dérogation spéciale qui permettra à tous les personnels de la santé de bénéficier d'une promotion et reclassement.

«Cette décision a été promulguée durant le mois de décembre courant et concernera tous les personnels du secteur sans exception aucune, soit le personnel médical, les paramédicaux, l'administration et les techniciens», a expliqué M. Boudiaf à la clôture d'une rencontre avec les directeurs des établissements hospitaliers, à l'issue de sa visite de travail dans la wilaya.

Il a signalé, à cet égard, que son ministère lancera, à partir de 2015, des concours professionnels internes pour les personnels réunissant les conditions nécessaires, notamment l'ancienneté, soit entre 5 à 7 années, selon les corps dont ils relèvent, a-t-il observé.

Le personnel du secteur de la santé publique a été estimé à 289 000 employés à l'échelle nationale à fin septembre écoulé, est-il signalé.

M. Boudiaf, a annoncé, en outre, la réouverture, dès l'année prochaine, des sessions de formation continue au profit de tous les corps de la santé.

Il a aussi signalé la réouverture programmée de la formation des médecins généralistes pour l'obtention du diplôme des études spécialisées.

«Dans une première étape, les spécialités concernées seront celles des urgences, de la gynécologie, du diabète et de l'oncologie», a-t-il fait savoir.

R. N.

Le montant n'est pas encore précisé

Cevital compte lancer un emprunt obligataire international

Le groupe algérien Cevital s'apprête à lancer un emprunt obligataire sur place boursière de Londres, au Royaume-Uni, a rapporté, hier, le journal électronique TSA de sources sûres qui n'ont pas précisé le montant ni les modalités de ce placement, le premier de l'histoire pour un groupe privé algérien. But de l'opération : accompagner le développement international de Cevital en finançant les acquisitions et les investissements du groupe algérien en Europe, notamment en Italie et en France. Cevital vient, notamment d'acquérir les aciéries italiennes de Lucchini après avoir acheté Fagor Brandt en France. Il compte investir un milliard d'euros en Italie dans plusieurs projets. Afin de réaliser son emprunt, le groupe algérien d'Issad Rebrab va, notamment hypothéquer ses actifs européens, selon nos sources. Par ailleurs, Issad Rebrab a signé, hier, le contrat de rachat des aciéries de Lucchini et du site de Piombino en présence du Premier ministre italien, de la ministre italienne de l'Industrie, du président de la région toscane et du maire de Piombino. Dans ce projet, Cevital compte investir jusqu'à un milliard d'euros sur sept ans et commencera pas la plate-forme logistique. Dans un entretien à TSA, Issad Rebrab rappelait que ces investissements à l'international visaient à chercher des relais de croissance de ses activités en Algérie.

Cherté des produits de consommation

Journée sans achat le 20 décembre

Pour protester contre les prix des produits de première nécessité et les produits frais comme les fruits et légumes qui connaissent une hausse inexplicable des prix, l'association de protection du consommateur appelle à une journée sans achat le 20 décembre prochain. Estimant que les prix de tous les produits ont atteint des seuils intolérables, l'association de protection et orientation de consommateur et son environnement (Apoce) a décidé de lancer l'initiative «journée nationale sans achat» pour le samedi 20 décembre, afin de protester contre la cherté de la vie. Pour l'initiateur de cette action, il s'agit surtout d'exprimer leur ras-le-bol face à une situation qui n'a que trop duré. Les prix de tous

les produits alimentaires augmentent sans cesse, les salaires sont indécents et la vie des Algériens est devenue infernale. «C'est une journée symbolique dont le mot d'ordre est de ne rien acheter pour protester contre la flambée continue des prix de tous les produits alimentaires», souligne Mustapha Zebdi, président de l'association. «Nous devons briser le silence qui a toujours entouré la question. C'est une journée pour dire que nous en avons assez ! Ce qui se passe est aberrant et les pouvoirs publics doivent intervenir pour mettre fin à cette situation. Des flambées incroyables ! C'est trop», lâche-t-il. Pour adhérer à cette protestation nationale, il suffit de boudier les commerces durant toute la journée et de

boycotter tous les produits sauf le lait et le pain. «On ne s'attend pas à ce qu'il y ait une participation massive, mais nous espérons marquer le coup et exprimer notre ras-le-bol face à une situation qui perdure. Nous faisons surtout appel à la conscience citoyenne», dira le président de l'association des consommateurs encore, ajoutant que cette journée est «une invitation aux consommateurs à boycotter la surconsommation et à réfléchir sur les sens de nos achats. C'est aussi une journée pour réfléchir sur notre rôle dans la stabilité du marché».

Une opération de sensibilisation a déjà été lancée sur la Toile et le réseau social Facebook.

L. A. R.



Sur une semaine

Le prix du panier-Opep en baisse de plus de 2 dollars

Le prix du panier-Opep s'est établi lundi dernier à 63,78 dollars le baril contre 66,44 dollars une semaine auparavant, soit un recul de 2,66 dollars, a indiqué hier cette organisation sur son site Web.



Le prix de ce panier est tombé sous le seuil psychologique des 100 dollars depuis août dernier dans le sillage des cours sur les marchés mondiaux influencés par les craintes sur l'abondance de l'offre qui a fait perdre au brut plus de 30% de sa valeur depuis le début de l'année.

Cependant, les prix du pétrole rebondi légèrement, hier, en cours d'échanges européens, après être tombés à de nouveaux plus bas en cinq ans, mais le marché restait plombé par une offre surabondante.

Le baril de Brent de la mer du

Nord pour livraison en janvier valait 66,71 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 52 cents par rapport à la clôture de lundi. La référence du brut européenne était tombée à son plus bas niveau depuis septembre 2009, à 65,29 dollars.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance grappillait 62 cents, à 63,67 dollars. hier, en cours d'échanges asiatiques, le prix du WTI est tombé à un plus bas depuis juillet 2009 à

62,25 dollars. Les cours de l'or noir ont perdu près de trois dollars (4%) par rapport à la clôture de vendredi dernier.

Selon des analystes, l'offre d'or noir devrait rester surabondante l'année prochaine et continuer à tirer les prix vers le fond jusqu'à la fin du premier semestre.

Les analystes estiment d'ailleurs qu'un rééquilibrage de l'offre pourrait s'opérer vers le deuxième semestre 2015, les prix bas du pétrole poussant certains producteurs à revoir leurs investissements à la baisse.

L'Opep, qui représente près

de 35% de la production mondiale, avait abouti au statu-quo lors de sa réunion en novembre dernier à Vienne, en maintenant inchangés ses niveaux de production au seuil de 30 millions de baril jour.

Introduit en juin 2005, le panier de l'Opep comprend le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Oriente (Equateur), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigeria), Qatar Marine (Qatar), Arab Light (Arabie Saoudite), Murban (EAU) et le BCF 17 (Venezuela).

R. E.

Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures

Le quatrième appel d'offres n'a pas été «suffisamment attractif»

Le 4^{ème} appel d'offres lancé par l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) pour l'octroi de 31 périmètres n'était pas «suffisamment attractif» pour les compagnies pétrolières, a estimé, lundi dernier à Alger, un expert lors du Sommet nord-africain sur le pétrole et le gaz (7-9 décembre).

Animant un atelier consacré à l'Algérie lors de cette rencontre, Mahdi Haroun a expliqué que les conditions fiscales et géologiques étaient parmi les causes du manque d'attractivité des investissements en Algérie dans le cadre de cet appel d'offres.

Selon lui, parmi les raisons qui expli-

quent cette réticence, les conditions fiscales difficiles, les difficultés géologiques ainsi que l'augmentation du coût de production à cause de la lenteur du dédouanement des équipements dans les ports.

Ce dernier facteur «n'est pas un obstacle, mais contribue à l'augmentation du coût de production», a indiqué l'intervenant.

La chute récente des prix du pétrole, qui ont atteint un plus bas depuis cinq ans, a été parmi les raisons évoquées par les compagnies pétrolières. Des participants à ce sommet ont exclu, cependant, l'aspect sécuritaire des facteurs influant sur l'attractivité de l'investissement en Algérie en estimant que ce risque était gérable dans le cas

de l'Algérie. Pour réussir le prochain appel d'offres, prévu en 2015, les participants au sommet ont préconisé «une amélioration de la législation régissant le secteur des hydrocarbures» et une facilitation des procédures administratives, notamment celles relatives aux contrats. Ils ont également recommandé le report du prochain appel d'offres en attendant la stabilisation des prix du pétrole.

Le 4^{ème} appel d'offres à la concurrence national et international pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures, lancé en janvier dernier, avait porté sur 31 périmètres. A l'issue de cet appel d'offres, quatre périmètres ont été attribués en septembre dernier.

R. E.

Sommet mondial de l'Union internationale des télécommunications

La ministre Zohra Derdouri rend visite au stand du Groupe Ooredoo

La ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Mme Zohra Derdouri, qui se trouve à Doha (Qatar) pour prendre part au Sommet mondial de l'Union internationale des télécommunications, «ITU Telecom World 2014», a effectué hier une visite du pavillon du Groupe Ooredoo au Salon qui se tient en marge de ce grand événement des télécoms.

Lors de son passage au pavillon du groupe Ooredoo, le principal partenaire et sponsor de cet important rendez-vous de l'industrie mondiale des télécommunications, Mme Derdouri a été honorée par le top

management du groupe Ooredoo. Aussi, un exposé général sur les offres, les solutions et services innovants du groupe Ooredoo, lui a été présenté. Mme Derdouri a, en outre, échangé avec les cadres du groupe ainsi que les membres de la délégation de Ooredoo Algérie présents à Doha, à leur tête le directeur général, M. Joseph Ged.

En tant qu'acteur majeur dans le marché algérien des télécommunications, Ooredoo fait de sa participation au sommet «ITU Telecom World 2014», une opportunité pour réaffirmer le leadership algérien en télécommunications à l'échelle maghrébine et en Afrique.

Société nationale des véhicules industriels de Rouiba

Création prochaine d'une nouvelle unité de carrosserie

La société nationale des véhicules industriels (Snvi) s'apprête à créer prochainement une nouvelle unité de carrosserie à Rouiba (Alger), en partenariat avec une société autrichienne, a déclaré, lundi dernier à Alger, son P-DG, Hamoud Tazerouti.

«Nous allons signer le joint-venture (pour la réalisation de ce projet) durant le premier trimestre 2015», a-t-il indiqué en marge d'une visite au complexe industriel de la Snvi (Rouiba) du président grec, Karolos Papoulias, qui était en visite d'Etat en Algérie.

«Nous sommes au stade final des discussions avec notre partenaire autrichien», alors que le pacte d'actionariat et le business plan sont «presque achevés», a précisé M. Tazerouti.

La nouvelle carrosserie doit fabriquer tous types d'équipements portés (benne, citernes et autres) pour les véhicules industriels et utilitaires fabriqués par la Snvi et ses partenaires, selon le P-DG.

«Tous les véhicules qui sont fabriqués (en Algérie) par les différentes filiales de la Snvi seront équipés à partir de cette nouvelle unité sauf les tracteurs» qui sont pris en charge par la carrosserie de Tiaret.

La partie algérienne sera représentée dans ce partenariat par la Snvi et la direction des fabrications militaires (DFM) du ministère de la Défense nationale (MDN), a précisé M. Tazerouti, sans plus de détails.

«La répartition du capital n'est pas encore établie du moment que le business plan n'est pas achevé», a-t-il dit, assurant toutefois que le partenaire étranger ne pouvait détenir plus de 49% des actions, comme le stipule la règle 51/49% qui régit les investissements étrangers en Algérie.

Par ailleurs, le P-DG de la Snvi a indiqué que le groupe a été sollicité par une entreprise turco-iranienne pour un éventuel partenariat dans la fabrication d'autocars.

«Nous allons entamer très prochainement les discussions avec cette entreprise turco-iranienne qui est intéressée par la fabrication des autocars», a-t-il affirmé. «Nous allons choisir (si les discussions aboutissent) les produits qui ne sont pas fabriqués actuellement avec nos autres partenaires, pour ne pas entrer en concurrence avec des projets dans lesquels nous sommes actionnaires», a ajouté M. Tazerouti.

La Snvi a déjà deux unités de carrosseries, l'une à Rouiba et l'autre à Tiaret spécialisées dans les équipements tractés et portés ainsi que les caisses pour châssis de minibus et minicars. La société est partenaire dans plusieurs projets dans la mécanique industrielle dont, notamment celui de Rouiba pour la fabrication de camions Mercedes-Benz dans lequel la Snvi détient 34% du capital en partenariat avec le ministère de la Défense (17%) et l'émirati Aabar (49%).

Elle est également partenaire (17%) aux côtés du MDN (34%) et Aabar (49%) dans la société algérienne pour la fabrication de véhicules de marque Mercedes-Benz de Rouiba.

R. N.

Prévention contre le monoxyde de carbone

La grande menace de la contrefaçon

Avec des centaines de décès chaque année en Algérie et dans le monde, le monoxyde de carbone (CO), ce gaz mortel dégagé notamment par des appareils de chauffage ou des chauffe-eau défectueux ou de contrefaçon, est devenu une menace potentielle contre la santé publique.



En prévision de la saison hivernale et pour lutter contre les accidents domestiques dus au monoxyde de carbone, la direction générale de la Protection civile a organisé à la mi-novembre dernier dans l'ensemble des wilayas touchées des journées de sensibilisation sur ce phénomène, qui endeuille chaque année des centaines de familles. La campagne de prévention a ciblé les dangers du monoxyde de carbone, et des appareils de chauffage en particulier, notamment ceux dont la fabrication ne répond pas aux normes et standards internationaux, ou contrefaits. Depuis le début de l'année 2014, 50 cas d'accidents domestiques dont 33 au monoxyde de carbone ont été recensés, selon un bilan provisoire de la direction de la wilaya d'Alger de la Protection civile. Parmi les personnes touchées, une est morte asphyxiée au monoxyde de carbone, alors que 16 autres cas d'asphyxie au gaz naturel et au gaz butane ont été enregistrés à la même période.

Par rapport aux trois précédentes années, le nombre d'interventions dans des cas d'asphyxie due à ce gaz mortel dans la wilaya d'Alger a cependant baissé avec seulement 104 interventions effectuées en 2012 contre 70 en 2013 et 49 en 2014, selon le même bilan des 11 premiers mois de l'année 2014. Le bilan 2013 de la direction générale de la Protection civile sur les accidents domestiques dus au monoxyde de carbone s'est établi à 230 décès à l'échelle nationale, et 1.701 hospitalisations de victimes d'asphyxie due au gaz.

Contrefaçon contre capteurs de CO

Le fautif est vite désigné: des appareils de chauffage ou des chauffe-eau, sinon défectueux, du moins contrefaits et ne répondant pas aux normes de qualité et de sécurité requises, estiment des experts de la protection civile. A la direction du commerce de la wilaya d'Alger, les appareils électroménagers, dont ceux ser-

vant pour le chauffage et les chauffe-eau, commercialisés sans qu'ils soient soumis aux contrôles nécessaires ou ne répondant pas aux standards internationaux, sont pointés du doigt. Un responsable au sein de cette direction a appelé les potentiels acquéreurs de ce type de produits électroménagers à éviter ceux contrefaits, et qui représentent «un danger potentiel» pour les usagers. Il a rappelé que les inspections chargées du contrôle luttent contre les appareils contrefaits, qui présentent un danger pour la vie des citoyens. A El-Hamiz, place forte du commerce des produits électroménagers grand public de la wilaya d'Alger, des citoyens, à la recherche d'un appareil de chauffage avec un bon rapport «qualité/prix», se sont pourtant demandés «comment des appareils contrefaits pouvaient entrer sur le marché national». «Ici, les inspections des services de contrôle du commerce sont rares, sinon inexistantes», témoigne de son côté un proprié-

taire de magasin de produits électroménagers grand public. Le contrôle qualité des produits électroménagers, entre autres produits soumis au Centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (CACQE), domicilié à Constantine, est obligatoire «pour ce type de produits», indique, à l'APS, Nouredine Boudissa, directeur général d'Alger, l'organisme national d'accréditation. «Au niveau national, il y a des mécanismes de contrôle rigoureux de ce type d'appareils, qui ne bénéficient de l'autorisation d'entrée sur le marché algérien que sur feu vert du Cacqe», précise-t-il. En 2013, le ministère du Commerce avait bloqué au niveau de plusieurs ports du pays l'introduction sur le marché algérien de plus de 40.000 appareils de chauffage ne répondant pas aux normes. En France, la fréquence moyenne est de 100 décès par an et plus de 6.000 personnes hospitalisées. Les accidents dus au monoxyde de carbone sont la première cause de mortalité par intoxication en France, et en Europe, en particulier en hiver. Aux Etats-Unis, il y a annuellement quelque 40.000 cas d'intoxication. Le coût des accidents domestiques dus au monoxyde de carbone en France est évalué à plusieurs milliards d'euros, notamment pour les prises en charge et les hospitalisations, alors que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) classe le CO comme première cause de mortalité dans le monde par intoxication. La solution contre ce gaz incolore, inodore et insipide, qui peut être par ailleurs également produit par le charbon ou le bois de chauffage, a été trouvée par les spécialistes de la recherche-développement: un détecteur de CO, commercialisé actuellement dans plusieurs pays européens. Il s'agit d'un capteur électrochimique de monoxyde de carbone qui fonctionne avec une pile alcaline d'une durée de 12 mois, et doté d'un petit écran LCD, où est mentionné le taux de CO, qui se calcule en ppm (parties par million). A 12.800 ppm (1,28%), il y a une perte de connaissance après deux à trois respirations, la mort survient en trois minutes.

APS

Ils ne répondent pas aux normes

Des tonnes de radiateurs à gaz interdits de vente

Plus de 420 tonnes de radiateurs à gaz ne répondant pas aux normes ont été interdits de vente dans la wilaya d'Alger depuis début 2014, soit un montant de plus de 26 millions de dinars, a indiqué, lundi à Alger, Dehar Ayachi, représentant de la direction du commerce. 421.470 tonnes de radiateurs à gaz ont été interdits de vente dans la wilaya d'Alger au niveau du port d'Alger, de l'aéroport Houari Boumediène et des inspections des frontières de Baba Ali, Gué de Constantine, El-Hamiz et Rouiba. La non-conformité aux normes est la principale cause de cette interdiction, selon les rapports d'expertise élaborés par le Centre national de

contrôle de la qualité et de l'emballage de Constantine (CACQE). Les inspections de contrôle de la qualité au niveau du port d'Alger, de l'aéroport Houari Boumediène et des ports secs précèdent au contrôle de tous les appareils électroniques introduits sur le territoire national.

Des échantillons des produits sont envoyés au centre de Constantine pour s'assurer de leur conformité. En fonction des rapports établis, le centre peut délivrer ou refuser une autorisation de commercialisation aux opérateurs économiques pour non conformité aux normes ou pour dossiers incomplets. La direction du commerce de la

wilaya d'Alger a délivré des autorisations pour la commercialisation de 271,05 tonnes de radiateurs à gaz depuis début 2014 contre 161,551 tonnes en attente de parachèvement des expertises et de règlement des procédures administratives liées à leur importation. Pour ce qui est des sanctions appliquées à ce genre d'infractions, le responsable a cité le retrait, la saisie du produit et les poursuites judiciaires. L'opération de contrôle de la qualité touche également les appareils de chauffage qui constituent un danger pour la vie du citoyen au niveau des locaux et des marchés de gros et de détail.

R. N.

Achat d'électroménagers Privilégier la qualité au prix

Le directeur de la qualité au ministère du Commerce, Kolli Sami a recommandé, lundi à Mascara, de privilégier la qualité au prix dans l'achat d'électroménagers, afin d'éviter des équipements contrefaits, à l'origine de nombreux accidents domestiques. L'année dernière, 239 personnes sont mortes suite à l'utilisation de ces appareils de contrefaçon, a rappelé le responsable lors d'un colloque régional sur la sensibilisation et la prévention des accidents domestiques. Il a ajouté que les services de la protection civile ont enregistré, au cours de la même année, 49.000 interventions dans des accidents domestiques dont le nombre est supposé dépasser ceux de la circulation routière, «ce qui nécessite davantage de prévention et de précaution de la part du consommateur». Kolli Sami a annoncé, dans ce sens, l'entrée en vigueur prochaine d'un décret exécutif concernant la garantie, qui annule celui de 1992. Ce décret s'appuiera sur une décision ministérielle fixant la durée de garantie des produits commercialisés, après l'entrée en vigueur du décret exécutif portant sur le droit du consommateur à l'information en novembre dernier. Il a également fait part de la création de 30 associations nationales de protection du consommateur pour contribuer à l'effort de sensibilisation des risques provenant de produits contrefaits ou de mauvaise qualité, tout en appelant à les soutenir pour mener à bien leur mission surtout au sein des établissements scolaires, les élèves étant les mieux indiqués pour transmettre le message à leurs parents. Le wali de Mascara, Ouled Salah Zitouni, a affirmé, pour sa part, que l'Etat a fourni un grand effort en matière de prévention contre les accidents liés à l'utilisation d'équipements non conformes, traduit par l'organisation du marché dans la wilaya de Mascara. A ce propos, il a indiqué que 34 marchés de proximité ont été réalisés dans les communes de la wilaya, en plus de 18 marchés de proximité couverts, de la réhabilitation de marchés locaux de fruits et légumes, de la programmation d'un marché régional de fruits et légumes à Mohammadia et de la réalisation de nouveaux sièges d'inspection et de la direction du commerce de la wilaya et le renforcement de leur effectifs en cadres et agents. Cette rencontre d'une journée, initiée par l'association de protection du consommateur de Mascara en collaboration avec la direction du commerce, a été marquée par une série de communications, animées par des spécialistes et des représentants d'instances concernées par les accidents domestiques, dont celle présentée par le représentant de l'institut Pasteur sur les cas de brûlures dans de tels accidents et celle d'un cadre de la protection civile, sur l'intervention dans des cas d'asphyxie. Ce colloque a vu la présence de cadres du secteur du commerce et de membres d'associations de protection du consommateur de 16 wilayas de l'ouest et du sud-ouest du pays.

R. R.

Alger

Un salon pour améliorer le cadre de vie du citoyen

Le premier Salon professionnel de la ville d'Alger a été ouvert, lundi soir, au Palais des expositions des Pins maritimes, avec la participation de 150 entreprises spécialisées dans le mobilier urbain, la gestion des déchets ménagers et la réhabilitation du cadre bâti.



Ce salon de quatre jours s'adresse aux professionnels et aux collectivités locales (APOC) qui ont jusqu'au 11 décembre pour conclure des marchés ou nouer des partenariats, a indiqué le wali d'Alger Abdelkader Zoukh, lors cette inauguration au Pavillon central du Palais des expositions. Des solutions novatrices en matière de gestion des déchets urbains ont été présentées à M. Zoukh, qui a visité la plupart des stands. Pour une meilleure gestion de la collecte des déchets ménagers, un opérateur privé a proposé un système intégré : grâce à une puce installée dans les bacs à

ordure, le gestionnaire est informé à temps quand le bac est plein, comme il pourra mesurer à distance la charge que transporte chaque camion-benne. Afin de développer les métiers de l'économie verte à travers la récupération des déchets recyclables (papiers, plastiques, verres), une autre entreprise propose un système de déchetteries démontables. Celles-ci peuvent être transférées d'un endroit à un autre de la ville, en fonction des besoins. En plus de ces solutions novatrices, M. Zoukh a pris connaissance d'un «projet futuriste» conçu par l'Agence nationale des auto-

routes, le gestionnaire est informé à temps quand le bac est plein, comme il pourra mesurer à distance la charge que transporte chaque camion-benne. Afin de développer les métiers de l'économie verte à travers la récupération des déchets recyclables (papiers, plastiques, verres), une autre entreprise propose un système de déchetteries démontables. Celles-ci peuvent être transférées d'un endroit à un autre de la ville, en fonction des besoins. En plus de ces solutions novatrices, M. Zoukh a pris connaissance d'un «projet futuriste» conçu par l'Agence nationale des auto-

routes, le gestionnaire est informé à temps quand le bac est plein, comme il pourra mesurer à distance la charge que transporte chaque camion-benne. Afin de développer les métiers de l'économie verte à travers la récupération des déchets recyclables (papiers, plastiques, verres), une autre entreprise propose un système de déchetteries démontables. Celles-ci peuvent être transférées d'un endroit à un autre de la ville, en fonction des besoins. En plus de ces solutions novatrices, M. Zoukh a pris connaissance d'un «projet futuriste» conçu par l'Agence nationale des auto-

Reda A.

Batna

La pomme en fête dans la commune d'Oued Taga

La commune d'Oued Taga, dans la wilaya de Batna, a célébré, lundi, dans une ambiance conviviale et très chaleureuse, la fête de la pomme, marquée par la participation d'un grand nombre de producteurs qui ont présenté différentes variétés de ce fruit. La manifestation a constitué une précieuse opportunité pour les producteurs de la localité de Bouzina qui ont pu exposer leurs productions, dont la qualité est localement très appréciée. Abdallah Britisse, un producteur de cette localité, a permis aux visiteurs de découvrir le vinaigre de pomme et les tranches de pommes séchées produites par son entreprise artisanale. Le public a également découvert l'expérience de Messaoud Maïlem, un arboriculteur de 63 ans, qui a réussi à transformer le lieu-dit Ikhefoune El-Bor, près d'Oued Taga en verger verdoyant fort de 14.000 pommiers, dont 12.000 en production. Une rencontre organisée à l'occasion de cette fête, à la bibliothèque communale, par l'association Aurès pour la culture, a donné lieu à la présentation de plusieurs communications sur la culture du pommier, les industries de transformation agroalimentaire et la stratégie agricole publique. Cette fête vise, selon le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Oued Taga, Mohamed Djefal, à «valoriser cette arboriculture fruitière qui a connu durant ces dernières années, grâce au soutien public, un développement important dans la région».

R. R.

Constantine

Actualisation des dossiers de demandeurs de logements

Une opération de mise à jour des dossiers retenus en vue de l'attribution de logements publics locatifs (LPL) vient d'être lancée à Constantine à l'effet de «prévenir tout éventuel dépassement au moment de l'élaboration des listes des bénéficiaires», a-t-on appris, lundi, auprès de la wilaya. Cette opération de «vérification», lancée en collaboration avec les services de la Caisse nationale du logement (CNL) et des Assemblées populaires communales (APC) concernées, permettra de «débusquer» les personnes retenues mais qui ont, entre-temps, bénéficié d'une aide de l'Etat dans le cadre des différentes formules d'habitat, a souligné la même source. L'opération de mise à jour, lancée à la veille de l'attribution d'un «important» quota de LPL (3.000 unités environ), «confénera toute la crédibilité aux opérations d'attribution», a-t-on indiqué de même source. Il s'agit, en fait, d'une «dernière lecture» des listes des bénéficiaires de logements devant être livrés «au début de 2015». Les «quelques dépassements» déjà observés, fait de représentants des comités de quartiers associés au processus d'élaboration des listes des bénéficiaires, expliquent également la décision d'effectuer cette actualisation, a-t-on également fait remarquer. La même source a aussi souligné que l'attribution des LPL ciblera «en priorité» les familles résidant dans les ultimes sites de bidonvilles, dans des habitations menaçant ruine à la vieille ville ou dans des constructions mises en péril par le phénomène de glissement de terrain. Des pré-affectations de logements à caractère social avaient été octroyées par l'administration locale aux familles recensées, a-t-on rappelé de même source.

R. R.

Oran

Nouvelles unités de la Protection civile

Une nouvelle unité de la Protection civile a été mise en service à Aïn Beïda, tandis que quatre autres sont en voie d'achèvement dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris, hier, du directeur local de la Protection civile. Cette nouvelle unité, faisant partie de sept réalisées et mises en service en 2014, est venue renforcer celles de Misserghine, d'Oran et d'Es-Sénia, a indiqué, à l'APS, le colonel Mohamed Ferroukhi, expliquant que le choix d'implantation de cette structure est motivé par des considérations d'organisation du plan opérationnel du territoire de la wilaya. Quatre autres unités de la Protection civile en voie d'achèvement compléteront le dispositif tant attendu par la population de la wilaya d'Oran, a-t-il souligné. Une nouvelle unité sera mise en service dans les tout prochains jours dans la commune de Bousfer (Aïn El-Turck), a-t-il ajouté, signalant que 26 unités sont opérationnelles dans la wilaya. Selon le même responsable, le plan d'action

de la direction de la Protection civile pour l'année 2015 prévoit, outre l'achèvement des opérations en cours, la réalisation des unités de haï Emir Abdelkader d'Oran, d'Arzew, de Hassi Bounif, de Belgaïd et de haï Es-Sabah, dont l'avis d'appel d'offres vient d'être lancé, la réorganisation de la formation continue des personnels, la réhabilitation des unités existantes (Gdyel, Bir El-Djir et Misserghine), les postes de secours et le redéploiement des effectifs opérationnels à travers les unités, ainsi que l'actualisation des différents plans d'intervention et de prévention. Le programme prévoit également la mise à jour du fichier de prévention, la formation des groupes d'intervention en milieu périlleux (sauvetage en montagne et au niveau des excavations), l'organisation de journées de sensibilisation sur la gestion des catastrophes, d'exercices de simulation au niveau d'unités économiques et le lancement du 5° championnat inter-wilayas de

sports adaptés à la mission des éléments de la Protection civile, a-t-on indiqué de même source. Le bilan partiel de l'année 2014 de la Protection civile fait état de plus de 35.580 interventions dont le sauvetage de 4.700 personnes en mer, de 2.602 accidents de la route ayant entraîné la mort de 78 personnes et fait 2.766 blessés. Les mêmes services ont comptabilisé, de janvier à fin novembre derniers, 3.047 foyers d'incendie dont 1.391 départs de feu de forêt de couvert végétal. A l'exception de l'incendie d'Arzew, enregistré en juillet dernier, l'ensemble des incendies ont été vite éteints, a-t-on fait observer de même source. Le colonel Ferroukhi a réaffirmé la volonté de diffuser la culture du secours en masse au sein de sa structure, précisant que 577 secouristes bénévoles ont été formés durant l'année 2014, tout en rappelant que 2.954 agents de secours ont été formés depuis 2012.

R. R.

Yemen

Al Qaïda frappe de nouveau, sept militaires tués

Deux attentats suicide revendiqués par Al Qaïda ont tué au moins sept militaires, hier au Yémen, meurtri par une vague de violences aggravée par l'expansion d'une milice chiite qui a pris le contrôle de la capitale Sanaa.



Deux kamikazes au volant de deux voitures piégées ont visé, dans la matinée, le QG de la Première division militaire à Seyoun, une ville du Hadramout (sud-est). L'attaque a eu lieu peu après l'arrivée du convoi du commandant de cette division, le général Abderrahmane al-Halili, qui en est sorti indemne, ont rapporté à l'AFP des sources militaires.

L'une des deux voitures a explosé à l'entrée du QG, tuant cinq soldats, alors que la deuxième «a pu pénétrer jusqu'à 30 mètres (à l'intérieur) avant d'exploser en heurtant un véhicule de l'armée», a détaillé l'une de ces sources.

«Deux militaires ont péri

dans l'explosion de la deuxième voiture, dont le kamikaze semblait vouloir atteindre un groupe de soldats rassemblés dans une cour du QG pour leur entraînement quotidien», a-t-elle ajouté, en accusant Al Qaïda.

Ansar Al-Charia, groupe lié à Al Qaïda dans la péninsule arabique (Aqpa), a rapidement revendiqué sur Twitter ces deux attentats qui, selon lui, ont fait «des dizaines de morts et de blessés».

Simultanément, un engin a explosé sur une place du centre de Seyoun, près des locaux de l'administration locale, sans faire des victimes. Deux soldats ont, par ailleurs, péri dans une

embuscade nocturne tendue par des insurgés contre un convoi militaire à Chehr, toujours dans le Hadramout, selon une source de sécurité. Dans cette même région, hier, en milieu de journée, un autre attentat suicide à Shibana a été mis en échec au moment où un kamikaze au volant d'une voiture piégée tentait de se diriger sur une position de l'armée, a indiqué une source militaire.

Une psychose de l'attentat commence à se répandre dans le sud-est du pays, où le réseau extrémiste est bien implanté.

«Nous avons des informations selon lesquelles tous les points de contrôle tenus par l'armée et les forces de sécurité pourraient être la cible d'atten-

tats à la voiture piégée», a déclaré une source militaire, qui a requis l'anonymat.

Les deux attentats suicide à Seyoun ont été perpétrés trois jours après une opération américaine de sauvetage ratée ayant coûté la vie à deux otages américain et sud-africain, retenus par Al Qaïda, dans la province voisine de Chabwa.

Le gouvernement yéménite a affirmé que 10 combattants présumés d'Al Qaïda avaient été tués et quatre membres des forces antiterroristes yéménites blessés lors de cette opération.

La confusion règne au sein de l'armée et des forces gouvernementales, cible privilégiée des partisans d'Al Qaïda et désormais largement infiltrées par des partisans de la milice chiite Ansaruallah, indiquent-on dans les milieux politiques.

Partie de son fief de Saada, dans le nord du Yémen, la milice chiite a lancé cette année une offensive fulgurante qui lui a permis de prendre le contrôle de la capitale le 21 septembre, puis d'élargir son influence dans le centre et l'ouest du pays.

Ses miliciens sont notamment entrés dans plusieurs bâtiments de l'armée où ils ont mis la main sur du matériel militaire, y compris de l'armement lourd.

Ces développements ont entravé la transition politique engagée après le départ, en février 2012, sous la pression de la rue, de l'ancien président Ali Abdallah Saleh, accusé de corruption et de népotisme.

AFP

Lutte contre Daech

L'Iran prône une solution régionale

L'Iran a de nouveau prôné hier une solution régionale pour lutter contre l'organisation auto-proclamée «Etats islamique» (Daech/EI) et éviter l'intervention de forces étrangères en Irak et en Syrie.

«Si les pays de la région s'entendent, ils pourront éliminer des groupes comme Daech et libérer des milliers de femmes, hommes et enfants qui ont perdu leur maison et ont été capturés», a déclaré le président Hassan Rohani à l'ouverture d'une conférence à Téhéran sur «la violence et l'extrémisme». «Dans ce cas, il n'y aura pas besoin de la présence des étrangers», a-t-il ajouté, en faisant allusion aux Etats-Unis et à la coalition internationale qui combat Daech en Irak et en Syrie. M. Rohani a, en outre, demandé «aux pays qui ont aidé au financement du terrorisme (...) d'arrêter l'aide financière directe et indirecte aux groupes terroristes». Il a également affirmé qu'il était nécessaire de «modifier le système éducatif et l'enseignement dans les écoles religieuses pour lutter contre les interprétations extrémistes et violentes de la religion et présenter la nature clémente de l'Islam au monde». Enfin, il a appelé à une coopération internationale pour lutter contre «l'utilisation de l'Internet et des réseaux sociaux par les terroristes» ainsi que «le transit des terroristes» dans certains pays. La conférence se tient avec la participation des chefs de la diplomatie irakienne et syrienne, du vice-président afghan, Mohammad Mohaghegh, de l'ancien président pakistanais, Asif Ali Zardari et de l'ex-Premier ministre français, Dominique de Villepin. R. R.

Crimes de guerre

Amnesty international accuse Israël

L'armée israélienne a commis des crimes de guerre au cours de son opération «Bordure Protectrice» cet été et une enquête doit être menée, a estimé hier Amnesty International. La démolition de quatre bâtiments de plusieurs étages, au cours des quatre derniers jours de l'opération, constitue une violation du droit international humanitaire, a affirmé l'ONG de protection des droits de l'homme. «Tous les éléments dont nous disposons démontrent que ces destructions à grande échelle ont été menées de façon délibérée et sans justification militaire», a déclaré Philip Luther, directeur d'Amnesty International pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Les faits et les déclarations des militaires israéliens, à l'époque, indiquent que les attaques étaient «une punition collective infligée aux habitants de Ghaza» destinée à détruire leurs biens, a précisé M. Luther. La guerre a fait près de 2 200 morts Palestiniens, en majorité des civils, selon les secours palestiniens. Côté israélien, 67 soldats et six civils ont été tués.

R. N.

Guantanamo

Avec six nouvelles libérations, Obama se rapproche de la fermeture

Avec la libération en Uruguay de six nouveaux détenus de Guantanamo, près de 20 en un an, l'administration Obama se rapproche inéluctablement de son but ultime, la fermeture de la prison. Mais y parviendra-t-elle avant de rendre les clés de la Maison-Blanche ?

La nouvelle a été applaudie dimanche, quand a été confirmé le transfèrement très attendu, en Uruguay, de six hommes qui étaient enfermés dans les geôles de Guantanamo depuis bientôt 13 ans, sans inculpation ni procès.

Cette rare libération groupée porte à 19 le nombre de détenus ainsi transférés depuis le début de l'année, dont 13 en un peu plus d'un mois, dans un effort évident du gouvernement d'accélérer les retours pour vider la prison et à terme la fermer.

«La politique de l'administration sur Guantanamo est claire: le fonctionnement du centre de détention de Guantanamo pose des risques profonds pour notre sécurité nationale et doit être fermé», a réaffirmé

Patrick Ventrell, un porte-parole de la présidence, dans un courriel lundi dernier à l'AFP.

«Les Américains ne devraient pas dépenser des centaines de millions de dollars par an pour un établissement qui fait du tort à notre place dans le monde, nuit à nos relations avec des alliés-clés et encourage les violents extrémistes», a fustigé le porte-parole du Conseil de sécurité nationale (NSC). Mais six ans après l'élection de Barack Obama sur la promesse de fermer Guantanamo, il reste encore 136 détenus dans la prison, dont 67 ont été décrétés «libérables» par les administrations successives de George W. Bush et de Barack Obama. Et malgré une accélération manifeste, «la côte est raide pour pouvoir fermer la prison dans les deux ans», avant la fin du mandat de Barack Obama, estime Dixon Osburn, un expert du centre de réflexion American Security Project. Le commandant de la prison, le colonel David Heath, avait jugé lui-même «irréaliste» la fermeture de la prison avant la prochaine élection présiden-

tielle en novembre 2016. Mais «plusieurs autres transferts» sont prévus «dans les prochaines semaines» d'hommes dont la libération a été approuvée, a déclaré, à l'AFP, un responsable de l'administration, sous couvert de l'anonymat. Concernant une cinquantaine d'autres détenus, le Periodic Review Board (PRB), sorte de comité de révision des situations, continuera de réexaminer le cas des hommes en détention illimitée en vertu des lois sur la guerre, pour déterminer s'ils «posent toujours une menace importante pour la sécurité des Etats-Unis», a ajouté le lieutenant-colonel Myles Caggins, porte-parole du Pentagone.

Pour tenir le calendrier, Human Rights First exhorte les six agences gouvernementales représentées dans ce comité d'accélérer leurs audiences et de passer en revue tous les détenus qui doivent l'être d'ici la fin 2015. En outre, «le président Obama doit multiplier par deux les transferts s'il veut honorer sa promesse de ramener le nombre de détenus à zéro (...) et fermer la prison

avant la fin de son mandat» en janvier 2017, a expliqué Raha Wala, de Human Rights First. Mais tant que le Congrès américain s'opposera au transfèrement des anciens prisonniers de Guantanamo sur le sol américain, il restera à trouver un pays d'accueil pour tous ces détenus.

«Nous faisons le tour de nombreux pays à travers le monde et sommes très reconnaissants du soutien que nous recevons», a déclaré, à l'AFP, Ian Moss, porte-parole au département d'Etat de l'envoyé spécial Cliff Sloan, chargé de la fermeture de Guantanamo. Les Yéménites représentent une des plus grosses difficultés. «Sur les 67 détenus «libérables», 54 sont Yéménites. Il est très improbable qu'ils soient renvoyés chez eux, car le pays se désintègre et la violence est partout. Mais Obama pourra-t-il trouver d'autres pays pour tous les accueillir? Cela semble très dur», explique à l'AFP, David Remes, l'avocat de plusieurs détenus yéménites.

AFP



Ebola

6.331 décès en Afrique de l'Ouest

Le nombre de morts dus à l'épidémie de fièvre hémorragique Ebola dans les trois pays les plus touchés d'Afrique de l'ouest s'élève à 6.331 morts sur un total de 17.800 cas, selon le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la santé, arrêté au 6 décembre et publié le 8 décembre.



La Sierra Leone est devenue pour la première fois la nation comptant le plus grand nombre de personnes contaminées par le virus Ebola, avec 7.798 cas recensés, contre 7.719 au Liberia.

Un précédent bilan, en date du 2 décembre, faisait état de 6.070 morts sur un total de 17.145 personnes infectées par le virus.

L'épidémie, la plus grave depuis l'identification du virus en 1976, est partie de Guinée fin décembre 2013. Au 6 décembre, on enregistrait dans ce pays 1.412 décès sur 2.283 cas.

Au Liberia, on comptabilisait le 3 décembre 3.177 morts sur 7.719

cas. En Sierra Leone, l'OMS a recensé au 6 décembre 1.742 morts sur 7.798 cas. Il y a désormais plus de cas Ebola en Sierra Leone qu'au Liberia.

Au Mali, dernier pays touché par le virus, l'OMS fait état de 8 cas qui ont provoqué 6 décès.

Le bilan au Nigeria et au Sénégal est inchangé depuis deux mois, avec 20 cas dont 8 mortels au Nigeria et un cas au Sénégal, un étudiant guinéen dont la guérison a été annoncée par les autorités le 10 septembre. Ces deux pays ont été retirés de la liste de ceux où sévit l'épidémie. Aux Etats-Unis, quatre cas ont été enregistrés, mais seule-

ment un patient libérien, de retour de son pays, est mort des suites de la maladie, selon le bilan arrêté au 16 novembre. Un médecin sierraléonais évacué sur les Etats-Unis y est mort le 17 novembre.

L'Espagne a été déclarée libre du virus, mardi dernier, par l'OMS après que 42 jours se soient écoulés sans nouvelle contamination. L'Espagne avait connu un cas d'infection, une aide-soignante qui s'était occupée de deux missionnaires contaminés et rapatriés à Madrid où ils sont morts en août et en septembre. L'infirmière a depuis été déclarée guérie.

AFP

Dans les pays africains

Forte baisse de la mortalité due au paludisme

La mortalité due au paludisme a baissé de 47% à l'échelle mondiale et de 54% en Afrique entre 2000 et 2013 en raison des progrès accomplis en matière de diagnostic et de traitement, se félicite l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans son rapport annuel sur la maladie. Ces progrès restent toutefois fragiles et les pays d'Afrique de l'Ouest affectés par l'épidémie de fièvre Ebola sont particulièrement exposés à un retour en arrière, soulignent les

auteurs. «*Les prochaines années seront cruciales pour montrer que nous sommes en mesure d'entretenir cette tendance et de continuer à progresser*», a déclaré Pedro Alonso, directeur du programme de lutte contre le paludisme à l'OMS. Environ 90% des décès liés au paludisme ont lieu en Afrique. En Afrique sub-saharienne, le nombre de cas baisse chaque année, malgré une hausse de la population de 43% depuis 2000. Dans l'ouest du continent, nuan-

ce l'OMS, l'épidémie de fièvre Ebola a eu un «*effet dévastateur*» sur le traitement du paludisme et la mise en oeuvre des programmes de lutte. En Guinée, en Sierra Leone et au Liberia, les trois pays les plus touchés par la fièvre hémorragique, beaucoup de centres hospitaliers ont fermé et la fréquentation des centres de consultations externes a fortement baissé. Pour les trois pays, où 6,6 millions de cas de paludisme dont 20.000 mortels ont été recensés en 2013, l'OMS

recommande la mise en oeuvre de mesures de prévention temporaires comme l'administration d'antipaludéens à tous les patients atteints de fièvre. A l'échelle mondiale, le paludisme a fait 584.000 morts en 2013 dont 453.000 enfants de moins de cinq ans. Bien que les fonds consacrés à la lutte contre la maladie aient été multipliés par trois depuis 2005, ils ne représentent encore que la moitié des 5,1 milliards de dollars nécessaires.

Reuters

RDC

Nouvelle tuerie près de Beni

C'est un nouveau massacre. Treize personnes sont mortes dans la nuit de dimanche à lundi à quelque 30 kilomètres de Beni, au Nord-Kivu. Déjà, dans la nuit de samedi à dimanche, 37 autres personnes avaient été tuées à l'arme blanche non loin d'Oïcha, toujours près de Beni. L'armée congolaise et les Casques bleus se révèlent pour l'instant incapables d'enrayer cette série de massacres attribués aux rebelles ougandais des ADF-Nalu. Au total, plus de 200 personnes sont mortes depuis le mois d'octobre. Dans ce territoire meurtri de RDC, une mission d'information parlementaire avait relevé de graves dysfonctionnements au sein des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) : des absences de réaction, des complicités, des trafics. Cette mission composée de députés de la majorité et de l'opposition avait recommandé une commission d'enquête. Juvénal Munubo Mubi est un parlementaire de l'opposition originaire du Nord-Kivu. Rapporteur de la sous-commission des forces armées à l'Assemblée, il défend l'idée d'aller plus loin : «*Il faut des commissions d'enquête et pas simplement une seule*», plaide-t-il. «*Il faut une enquête parlementaire, comme l'ont demandée les députés, mais il faut aussi une enquête interne aux FARDC.*» Et de conclure : «*Pour plus de crédibilité, il faut aussi une enquête internationale. Je souhaiterais que le Bureau conjoint des Nations unies enquête et produise un rapport sur le cas de Beni. La Cour pénale internationale (CPI) aussi, c'est bien qu'elle s'intéresse à ce qu'il s'est passé, car c'est un véritable carnage qui s'opère dans cette partie du territoire.*»

RFI

Ile Maurice

Fin d'une intense campagne en vue des législatives

La campagne électorale s'achève à l'île Maurice. Le pays se rend aux urnes aujourd'hui 10 décembre. Ces élections législatives anticipées sont dominées par deux blocs politiques : d'une part, l'Alliance de l'unité et de la modernité dirigée par le Premier ministre sortant, Navin Ramgoolam, et d'autre part l'alliance Lepep, dont le leader est Sir Anerood Jugnauth, qui fait son retour dans l'arène à l'âge de 84 ans. Ces deux blocs politiques ont dominé la courte mais intense campagne électorale. Même si 73 partis se sont inscrits à ce dixième scrutin législatif, deux alliances ont occupé la scène électorale. Le jeu politique avait commencé bien avant que la date des élections ne soit annoncée et au bout d'une législature agitée de Navin Ramgoolam. Le Premier ministre sortant s'est finalement allié avec l'opposition de Paul Bérenger dans le but de réaliser une razzia électorale sous la bannière de l'Alliance de l'unité et de la Modernité. Mais entre-temps, une autre coalition a vu le jour sous la férule de Sir Anerood Jugnauth, qui malgré ses 84 ans, a créé la surprise. L'ancien Premier ministre dirige l'Alliance du Peuple. Près de 937 000 électeurs mauriciens seront appelés à choisir entre ces deux camps. 70 sièges sont en jeu à l'Assemblée nationale. Les élections auront lieu dans 21 circonscriptions selon le système majoritaire uninominal à un tour, un système calqué sur le modèle britannique. Près de 14 000 fonctionnaires ont été mobilisés par la Commission électorale pour le scrutin.

Cap-Vert

Alerte après l'éruption du volcan Pico de Fogo

Le Cap-Vert est dans l'incertitude. L'éruption du volcan Pico de Fogo qui s'est déclenchée le 23 novembre s'intensifie depuis plusieurs jours. La quantité de lave qui s'écoule et sa vitesse augmentent. Autorités et humanitaires sont donc très vigilants. Le réveil du Pico de Fogo a commencé en douceur. Mais depuis quelques jours, l'éruption s'intensifie et le Premier ministre cap-verdien, José Maria Neves, demande une vigilance accrue : «*De nouveaux villages pourraient être évacués dans les prochaines heures. Nous ne pouvons faire aucune prévision car l'éruption continue et la situation se dégrade*», indique-t-il. «*Si la lave atteint les pentes orientées vers la mer, elle prendra encore de la vitesse et nous devrons prendre des décisions d'urgence.*» Autre source d'inquiétude, la qualité de l'eau. Des livraisons d'eau potable sont en cours dans des villages où les citernes ont été contaminées par les cendres du volcan. Les autorités demandent aussi de ne pas laisser le bétail s'abreuver à ces réservoirs. L'aide internationale, quant à elle, s'organise. L'Angola a promis d'envoyer des moyens aériens. Une frégate portugaise est sur place avec des équipements de protection, de logistique et des agents de santé. L'ONU, elle, coordonne. Wendy Cue, responsable de la préparation des opérations d'urgence aux Nations unies, s'inquiète pour les habitants : «*Ils acceptent que c'est la force de la nature, mais bien sûr ils sont quand même frappés par la violence et le fait que des villages entiers ont été anéantis ainsi que leurs terres*», explique-t-elle. «*Ils voudraient pouvoir y retourner, mais ce n'est pas possible pour le moment parce que ça dure. Et c'est ça aussi qui est difficile, on ne sait pas si cela va continuer et s'ils vont pouvoir retourner dans leurs villages.*» Le Pico de Fogo n'était pas entré en éruption depuis 19 ans. A l'époque, aucune victime n'avait été déplorée.

Droit d'asile en France

UNE FORTERESSE ASSIÉGÉE

Structures d'accueil congestionnées, procédures tatillonnes, détournement à des fins migratoires... Ce droit inscrit dans la Constitution est désormais fort malmené. Et désormais menacé, de manière plus insidieuse, par un ras-le-bol global du fait migratoire.

Par Philippe Boggio

Il arrive encore que la France se souvienne de sa prétention à être reconnue comme la patrie des droits de l'homme, et qu'elle vante au monde entier le sanctuaire de son territoire. L'été dernier, on aurait même pu la croire revenue, quelques jours durant, au temps des grands mouvements d'opinion des années 1970-1980, quand les associations humanitaires, la presse, les partis et les églises se mobilisaient pour que soit donné asile aux Hmongs du Laos, aux «boat-people» sino-vietnamiens ou aux «refuzniks» soviétiques, persécutés dans leurs pays.

Fin juillet, de nombreuses voix se sont élevées pour qu'il soit porté secours aux chrétiens d'Irak, pourchassés par les djihadistes de Daesh, et avec le savoir-faire national en la matière, des manifestations, des messes dédiées, un rassemblement sur le parvis de Notre-Dame de Paris, des appels de comités et de la communauté assyro-chaldéenne, ont été prompts à interpeller les autorités. «France, tourne ton regard vers l'Irak, un peuple se meurt sous tes yeux», pouvait-on lire sur une banderole déployée dans une rue de Paris.

Le gouvernement n'a pas tardé à réagir et, le 28 juillet, Laurent Fabius et Bernard Cazeneuve annonçaient, dans un même communiqué, que des familles chrétiennes chassées de Mossoul pourraient trouver refuge en France. «Plusieurs centaines de personnes», avait laissé entendre le ministre des Affaires étrangères.

Des structures d'accueil congestionnées

En fait, seules quelques dizaines de familles ont pu bénéficier jusqu'ici de ces visas d'asile, et quand l'émotion médiatique sera tout à fait retombée, l'effort de la France se montera peut-être à la venue, assistée, de 200 personnes. Le président de la République a, d'ailleurs, lui-même pris les devants en refroidissant les espérances des candidats au départ, lors de son bref séjour en Irak, en septembre, quand il a exhorté la minorité chrétienne, regroupée en urgence dans l'enclave d'Ainkawa, au Kurdistan, à

rester dans son pays d'origine.

A la vérité, ce que le chef de l'Etat s'est gardé de préciser, c'est qu'en France, le droit d'asile est désormais fort malmené. Ses structures d'accueil croulent sous le nombre, congestionnées par la poussée des migrants économiques, qui, se trompant volontairement de guichet, viennent tenter leur chance dans ses files d'attente, au risque de voir pervertie la mission sacrée de l'assistance aux réfugiés, héritée des conflits du XX^e siècle et coulée dans le bronze de la Constitution de 1946 — «Tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République».

Résultat: le nombre de ceux qui sollicitent l'octroi de ce statut (66.000 personnes en 2014) a augmenté de 85% depuis 2007. Le temps d'attente entre l'enregistrement en préfecture et la première audition devant l'Office français pour la protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) s'est donc allongé jusqu'à dépasser souvent neuf mois; et l'ensemble de la procédure, au bout des recours et d'un appel possible devant la Cour nationale du droit d'asile (Cnda), demande, la plupart du temps, deux années pleines.

Il y a en permanence quelque 30 000 personnes dans un entre-deux qui s'éternisent, ni réfugiés de plein droit ni «déboutés» définitifs du droit d'asile. La règle de l'assistance veut que les demandeurs soient hébergés pendant l'étude de leur dossier, qu'ils bénéficient de l'aide médicale d'Etat (AME) et, sous certaines conditions, d'une allocation temporaire d'attente (ATA), fixée à 336 euros par mois — qui était versée à 42.000 candidats au 31 décembre 2013, contre 37.600, un an plus tôt.

Or, les centres d'accueil des demandeurs d'asile (Cada) manquent dramatiquement de lits. Il faut loger des milliers de familles à l'hôtel pour des mois, ou laisser des célibataires gagner des squats ou se débrouiller seuls, au risque de les perdre de vue. Cela entraîne «une rupture d'égalité entre les demandeurs d'asile», selon le député UMP des Alpes-Maritimes, Eric Ciotti, et «des coûts exorbitants pour la collectivité» (le «prix» de la procédure d'attente est passé de 47 millions d'euros en 2007 à 140 millions, en 2013).

Du devoir d'accueil à l'exaspération

Auteur d'un «projet d'avis» sur le budget de l'asile dans le cadre du projet de la loi de finances 2015, Eric Ciotti se garde pour l'instant de critiquer plus avant les dérives des conditions d'accueil. Il est vrai que l'aggravation des embouteillages de l'asile a commencé sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy.

Les chiffres avancés par le député sont tirés des auditions en commission qui ont introduit, ces dernières semaines, le projet de loi du gouvernement visant à réformer les conditions du droit d'asile, qui doit être soumis à l'Assemblée nationale à partir d'aujourd'hui. L'opposition pourrait cependant choisir de dénoncer les dérives de l'assistance aux demandeurs et sa confusion de plus en plus nette avec la migration économique, ne serait-ce que pour permettre à l'UMP «resarkoziée» d'inaugurer une nouvelle ère de contestation parlementaire.

Le gouvernement a perçu tôt le double danger que représentent les contraintes pratiques et financières pesant sur le droit d'asile et le lent glissement, plus insidieux, du devoir d'accueil aux exilés politiques ou aux femmes menacées de viol, de par le monde, vers l'exaspération que suscite désormais, dans notre pays, la présence accrue de migrants clandestins chez une partie de l'opinion et de la classe politique. Manuel Valls était encore ministre de l'Intérieur quand, en novembre 2013, il a réceptionné le rapport qu'il avait demandé, six mois plus tôt, à deux parlementaires, la sénatrice centriste Valérie Létard et le député socialiste Jean-Louis Touraine. «C'est un système à bout de souffle», résumait-il alors, en annonçant une réforme d'urgence.

L'Ofpra a toujours été une institution froide, fort prudente, et chiche de ses octrois du statut de réfugié. Créé en 1952, placé sous la tutelle du ministère de l'Intérieur, il a épousé les méfiances de principe de celui-ci, résistant sans émotion aux «modes» nationales, aux préférences de l'opinion ou de la presse pour certaines communautés persécutées, comme par exemple, dans les années 1970, les victimes de la guerre du Biafra ou les militants chiliens du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire) sous le régime du général Pinochet. Beaucoup d'avocats et les

grandes associations humanitaires qui accompagnent les étrangers dans leurs démarches critiquent depuis des décennies son fonctionnement tatillon et bureaucratique. Il faut constituer un dossier — en français —, présenter des preuves matérielles et des témoignages des mauvais traitements subis ou des risques encourus à rester dans son pays d'origine. Difficile pour des fuyards qui n'ont souvent rien emporté avec eux, et qui se présentent à l'Ofpra, dans une autre langue, après des périodes exténuantes.

Proximité dangereuse entre les demandeurs d'asile et les migrants économiques

La part grandissante des migrants économiques parmi les «concourants» au statut de réfugié obstrue de plus en plus des filtres déjà fort resserrés. Les piles de dossiers en attente augmentent jusqu'à l'ubuesque et les «officiers de protection», agents de l'Ofpra, ne savent y répondre, sur ordre de leur hiérarchie, que par de brusques périodes d'élimination assez systématiques. On «déboute», plus encore qu'auparavant, d'où de nombreux cas d'injustice, dénoncés par les ONG. Le nombre des rejets, longtemps proche des trois-quarts des dossiers, a maintenant passé la barre des 80%.

A chaque étape de leur enquête, les deux parlementaires, auteurs du rapport sur la situation du droit d'asile, ont pointé la proximité dangereuse entre ceux qui ont des raisons d'ambitionner l'asile et les migrants économiques, qui viennent en surcharge du dispositif. Même concentration géographique: l'Île-de-France (45% des enregistrements à l'Ofpra), Lyon, Metz, villes qui sont aussi les principaux points d'accès des clandestins. Même présence de réseaux mafieux: les filières de passage des migrants en Europe disposent de véritables succursales proposant faux témoignages et dossiers de persécution, clé en main. Beaucoup d'étrangers en situation irrégulière ont compris qu'une fois passé le premier obstacle de l'inscription en préfecture, plusieurs mois de relative tranquillité leur sont promis.

par le biais de la demande d'asile. Même un logement.

Légitimes ou non, ceux qui ont réussi à s'introduire dans le système refusent aussi de s'en éloigner. Prier les «déboutés» de quitter le territoire, et d'abord leur logement, quand ils en ont bénéficié, est devenue source de conflits incessants. C'est l'histoire de la jeune kosovar, Leonarda Dibrani, et des polémiques ayant suivi la tentative d'expulsion de sa famille, en octobre 2013, directement à l'origine du rapport des parlementaires et du projet de réforme de Manuel Valls. Le constat est général, il est même admis par les associations les plus bienveillantes: comme l'explique un conseiller du ministre de l'Intérieur, le cadre même de l'instruction des dossiers induit désormais «une incitation au détournement de la procédure d'asile à des fins migratoires».

Par la réforme, le gouvernement espère déjà réduire de moitié la durée d'attente des prétendants à l'asile. Des «accompagnateurs» devraient être recrutés pour accélérer l'avancée des expertises et les étrangers qui iront, en dernière instance, plaider leur cause devant la justice auront désormais accès à un juge unique. 5.000 nouvelles places de résidence en Cada, devraient aussi être ouvertes, après déjà 4.000 en 2013.

La réforme de l'asile contient cependant tout un chapitre de contraintes nouvelles assez contradictoires, au premier regard, avec le principe du droit d'asile, tel que la France a longtemps entendu le magnifier sur son sol. Ainsi, les prétendants à l'obtention du statut de réfugié n'auront plus le choix de la localisation géographique de leur inscription, mais seront répartis dans d'autres régions, moins engorgées. En cas de refus ou de déplacement, ils pourraient perdre le bénéfice d'un logement ou d'une allocation. La mesure est critiquée par les associations, réunies dans la Coordination française pour le droit d'asile (Cfda). «Cela s'apparente de fait à une assignation à résidence généralisée sous prétexte



d'une meilleure répartition géographique», a expliqué un responsable.

Une position qui tend à devenir minoritaire

Les deux auteurs du rapport préconisaient aussi le regroupement des «déboutés» définitifs dans des centres spéciaux, déjà pour libérer les logements du dispositif. Selon l'expression des ministres de l'Intérieur successifs, ces étrangers, privés de tout statut, «ont vocation à quitter le territoire». Manuel Valls n'a cepen-

dant pas retenu cette proposition. Mais l'intention y est. Ou la tentation. Rejetés par l'Ofpra, des dizaines de milliers d'étrangers vont continuer de tenter d'échapper aux procédures d'expulsion en gagnant les zones de vie des immigrés, et la chasse leur sera donnée. Ils constituent toutefois une catégorie à part, à côté des clandestins: ils sont entrés dans le système du droit d'asile, même sans de bonnes raisons d'espérer. La latence même du dispositif a pour conséquence qu'ils ont souvent eu le temps de s'installer, de se marier, de faire des enfants, ou pour les familles, comme dans le cas de

Leonarda, de les scolariser. C'est assez pour que les autorités se sentent vis-à-vis d'eux une autre responsabilité qu'à l'égard des clandestins.

Telle est, en tout cas, la position des humanitaires. Disons aussi de la gauche en général, des églises et de la presse. Mais elle tend à devenir minoritaire dans le pays. Et le gouvernement de Manuel Valls s'attend à ce qu'à l'occasion d'une autre «affaire Leonarda» se lèvent des critiques venues d'un horizon opposé, qui, par ras-le-bol du fait migratoire global, balayerait du même coup la

Bahreïn, le printemps arabe oublié...



Par Capitaine Martin

■ Il y a trois ans, le monde était confronté aux défis de ce qu'on a appelé le «printemps arabe». Personne alors ne semblait vraiment prêter attention à ce qui se passait à Bahreïn. Pourtant, tout comme au Caire ou à Tunis, des milliers de personnes sont descendues dans les rues de Manama, capitale d'un Royaume d'à peine 750 km², pour réclamer plus de démocratie et de droits. Mais contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres pays arabes submergés par les vagues de protestation, la situation de Bahreïn a été passée sous silence. Personne, à l'exception de rares organisations non gouvernementales étrangères, n'a eu le courage et la volonté de dénoncer ce qui s'y passait. Aujourd'hui, le soulèvement de Bahreïn a fini par être oublié, non seulement du monde occidental, mais aussi du Monde arabe. Ce micro royaume, de jure monarchie constitutionnelle et de facto quasi colonie de son puissant voisin saoudien, est la preuve de deux poids, deux mesures de l'impact médiatique des émeutes populaires à travers le monde.

Bien que l'Islam chiite soit religion d'État à Bahreïn, c'est la famille sunnite Al Khalifa, régnante depuis 1783, qui dirige souverainement le pays depuis l'indépendance acquise en 1971. Ceci pourrait suffire à expliquer pourquoi l'actuel roi est resté sourd aux revendications populaires des habitants de son Royaume. Mais les raisons du désintérêt du monde libre pour la cause des Bahreïnais sont autrement plus complexes. Bien entendu, le facteur religieux occupe une place prépondérante, notamment parce que les manifestations de 2011 sont le fruit des actions de l'opposition chiite, discriminée à bien des égards par le gouvernement et la bureaucratie en place. La dynastie régnante a même demandé, et obtenu, l'aide de ses alliés militaires dans le Golfe, lesquels sont intervenus prestement. Les citoyens n'ont pas plié. Pour autant, le pays a dû faire face à une recrudescence de manifestations et ce, en dépit des élections du 22 novembre 2014 qui n'ont fait qu'illustrer le fossé qui sépare les sunnites, minoritaires, mais qui conservent l'essentiel du pouvoir des chiites, majoritaires, mais peu représentés politiquement. Selon Nabil Rajab, opposant politique plusieurs fois arrêté, le combat ne s'arrêtera que lorsqu'il arrivera à ses fins. «Le 14 février 2011 (début des manifestations, Ndlr),

nous avons pris un aller-simple pour la démocratie», proclame-t-il, précisant que chaque semaine, au moins 300 000 personnes se rassemblent encore. Non, la révolution n'est pas morte, comme pourrait le laisser croire le peu d'écho qu'on en fait.

En effet, pendant que la communauté internationale et les médias voyaient d'un bon œil les soulèvements salafistes au Maghreb et en Syrie, c'est un silence glacial qui a accueilli la révolte des Bahreïnais et la répression du pouvoir en place. Plus de trois ans après le soulèvement à Bahreïn et au-delà des annonces officielles mettant en avant des réformes, les autorités continuent de réprimer toute forme d'opposition ou d'expression divergente. On estime que plus de 80 manifestants sont morts à ce jour et que le nombre d'arrestations a atteint les 3 000. Pour un petit pays de 1,24 million d'habitants, c'est un nombre très élevé.

Récemment, Nabil Rajab a été convoqué puis arrêté pour expliquer «des tweets offensants». Dans un de ses derniers, il a affirmé que d'anciens membres des services de sécurité du Bahreïn étaient partis se battre en Syrie, dans les rangs de l'État islamique. Il est étonnant de voir que l'arrestation du dissident n'a pas été plus relayée par les médias occidentaux, y compris les grandes chaînes audiovisuelles, comme un signe de soutien à toute liberté d'expression, et que l'attention des journalistes se soit focalisée sur les frappes aériennes et sur les apprentis djihadistes en partance pour l'Irak ou la Syrie. Du côté du gouvernement et des institutions internationales, c'est une fois de plus le grand silence. Aucun communiqué ne semble avoir été publié. Pourquoi les gouvernements européens n'apportent-ils pas un soutien politique à Nabil Rajab, un militant qui a soulevé une question importante sur l'origine et la montée de l'État islamique ? Pourquoi n'y a-t-il pas d'appui direct pour soutenir ces voix dissidentes qui se font arrêter dans des pays qui prétendent lutter contre l'État islamique, mais qui, en contrepartie, arrêtent toute personne qui remet en cause la logique de ce gouvernement ?

À ces questions, Nabil Rajab répond sans langue de bois. Selon lui, «la raison pour laquelle, ce n'est pas relayé dans les médias, est qu'ils appartiennent à des familles dirigeantes de nos régions ou à des dirigeants occidentaux qui veulent garder de bonnes relations avec les dictateurs avec qui ils font des affaires dans le pétrole, les armes, etc.». Et de se dire «très attristé de la manière dont les gouvernements les ont abandonnés, ignorent leur combat pour la démocratie alors que l'on parle de l'Ukraine, de l'Iran, de la Syrie». «Pourquoi eux et pas nous ?», s'interroge Nabil Rajab, disant avoir «les mêmes revendications» et «des valeurs communes avec l'Europe, et en particulier avec la France humaniste ?» Au grand dam du dissident bahreïni, l'histoire officielle de notre pays est décidément bien trompeuse.

C. M.

Selon l'Unicef

L'année 2014 a été dévastatrice pour les enfants



2014 est une «*année dévastatrice*» pour les enfants, a déclaré, lundi, l'Unicef, qui parle de 15 millions de mineurs pris dans les conflits en République centrafricaine, en Irak, au Soudan du Sud, en Syrie, en Ukraine et dans les territoires palestiniens.

Anthony Lake, directeur général du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), souligne dans un communiqué que l'enchaînement des crises fait en outre oublier les situations tragiques que connaissent des pays comme l'Afghanistan, la République démocratique du Congo, le Nigeria, le Pakistan, la Somalie, le Soudan ou le Yémen.

Au total, l'Unicef évalue à 230 millions le nombre d'enfants vivant dans des

pays ou des régions affectés par des conflits armés.

«*Des enfants sont tués alors qu'ils étudient en salle de classe ou dorment dans leur lit. Ils perdent leurs parents, ils sont enlevés, torturés, recrutés, violés et même vendus comme esclaves. Jamais dans l'histoire récente autant d'enfants n'ont été soumis à une telle et épouvantable brutalité*», déclare Anthony Lake.

Des menaces importantes à la santé et au bien-être des enfants sont également apparues cette année, à commencer par l'épidémie de fièvre hémorragique Ebola en Afrique de l'Ouest, qui a fait des milliers d'orphelins et prive d'école quelque cinq millions d'enfants.

«*La violence et le traumatisme font plus que nuire à ces enfants, ils sapent la force de nos sociétés*», estime le directeur général de l'Unicef.

En République centrafricaine, où un cinquième de la population a été déplacée par les violences, 2,3 millions d'enfants sont affectés par le conflit et on estime que jusqu'à 10.000 d'entre eux

auraient été recrutés par des groupes armés au cours de l'année écoulée, dont 430 ont été tués ou mutilés. Dans la bande de Ghaza, 538 enfants ont péri et 3.370 autres ont été blessés pendant les cinquante jours de conflit entre le Hamas et Israël l'été dernier. En Syrie, l'Unicef estime que plus de 7,3 millions d'enfants sont affectés par la guerre civile, dont 1,7 million qui ont fui le pays. En Irak, ils seraient 2,7 millions affectés par les violences, dont 700 auraient été tués ou mutilés cette année. «*Dans ces deux pays, les enfants ont été les victimes, les témoins ou même les auteurs d'une violence de plus en plus extrême et brutale*», relève l'organisation.

Au Soudan du Sud, 750.000 enfants ont été déplacés par les combats et 320.000 vivent dans des camps de réfugiés. Plus de 600 enfants y ont été tués et plus de 200 mutilés cette année, alors qu'environ 12.000 au total sont au service de groupes armés.

Reuters

Philippines Après le Typhon, les secours s'organisent

■ Le typhon Hagupit qui a fait 27 morts aux Philippines a encore perdu en intensité, mardi, en abordant les îles Lubang, 150 km au sud de Manille, tandis que les secours s'efforçaient d'atteindre les zones les plus touchées, au centre de l'archipel. Les vents qui accompagnent la dépression, ramenée lundi au rang de tempête tropicale, ne dépassent plus 60 km/h. Hagupit se dirige désormais vers la mer de Chine méridionale, à l'ouest des Philippines.

Près de 13.000 habitations ont été détruites et 22.300 sont endommagées dans la province de Samar oriental, balayée samedi, rapportent les autorités. Le typhon était alors classé dans la troisième catégorie de l'échelle de puissance qui en compte cinq. «*L'accès est très difficile. Les routes sont abîmées. Il y a des glissements de terrain (...)* Beaucoup de villages de l'intérieur sont en proie aux inondations», a déclaré Richard Gordon, président de la Croix-Rouge, interrogé par Reuters. «*Une évaluation détaillée est en cours. Il y a une longue marche (pour atteindre les villages isolés)*. C'est comme avec Yolanda», a poursuivi Richard Gordon, utilisant le nom local du typhon Haiyan qui a fait 7.000 morts et quatre millions de sinistrés dans le même secteur, en novembre 2013. L'évacuation de 1,2 million de personnes a semble-t-il permis de limiter le bilan. A Manille, dans le nord de l'archipel, les écoles, les marchés financiers et certains services administratifs avaient été fermés par précaution lundi. Les 27 décès signalés jusqu'ici ont eu lieu dans la province d'Iloilo et sur l'île de Samar. Douze des victimes ont été emportées par les eaux à Borongan, dans la province de Samar Oriental. Près de deux millions de foyers sont privés d'électricité, selon la compagnie nationale.

Reuters

Hong Kong L'évacuation du principal campement validée

■ La Haute Cour de Hong Kong a ordonné, mardi, l'évacuation des camps dressés par les manifestants démocrates dans le quartier d'Admiralty, où se trouve le siège de l'exécutif local. Une compagnie de bus qui avait saisi la justice pour obtenir la réouverture du trafic dans ce secteur a obtenu gain de cause, selon des arrêtés publiés par la presse. Le mouvement des étudiants qui réclament un scrutin ouvert en 2017 pour l'élection du chef de l'exécutif de la région administrative spéciale, s'est considérablement essouffé depuis son lancement à la fin septembre, mais des centaines de tentes, vides pour la plupart, se dressent toujours dans cette zone.

Selon le *South China Morning Post*, 3.000 policiers procéderont, jeudi, au démantèlement du camp. D'autres installations des protestataires ont été évacuées, fin novembre, dans le quartier de Mongkok, ce qui a donné lieu à des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre. La Fédération hongkongaise des étudiants, à la pointe du mouvement, a fait savoir jeudi qu'elle envisageait de mettre fin à la contestation.

Le Monde

Allemagne

Angela Merkel vers un huitième mandat à la tête des conservateurs

La chancelière allemande, Angela Merkel, a été reconduite, hier, pour un huitième mandat de deux ans à la présidence de son parti conservateur (CDU), qu'elle écrase de sa personnalité rassurante. A la tête de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) depuis 2000, la dirigeante de 60 ans originnaire de l'ex-RDA communiste devrait enregistrer un nouveau triomphe lors du congrès de Cologne (ouest) tant elle jouit d'une grande popularité, auprès de la droite mais aussi plus généralement auprès des Allemands.

En 2012 elle avait obtenu 97,9% des voix du millier de délégués, son meilleur score. Certains observateurs s'interrogeaient sur un éventuel 100% des suffrages, comme seul le premier chancelier d'Allemagne fédérale, Konrad Adenauer, y est parvenu dans les années 50. Angela Merkel est cette fois encore seule candidate à sa succession à la tête

d'un parti poids lourd de la vie politique de l'après guerre. Le congrès de la CDU, qui s'est achevé hier, «*a tourné autour de la chancelière et de ses succès*», relève le politologue Jens Walthers, de l'université de Düsseldorf (ouest).

Un plébiscite pour la chancelière

«*Cela va être un plébiscite pour la chancelière*», explique également à l'AFP le politologue Tilman Mayer de l'université de Bonn (ouest). L'an dernier, M^{me} Merkel a entamé un troisième mandat de chancelière avec une popularité toujours au zénith. Elle recueillait vendredi 67% d'avis positifs dans le dernier baromètre mensuel de la chaîne publique ARD, et semble sans véritable rival pour les élections législatives de 2017 si elle était de nouveau candidate...

Au Bundestag, la chambre des députés, la CDU dispose à elle seule de près de la

moitié des sièges (311 sièges sur 631), contre 193 pour le Parti social-démocrate (SPD). Contrainte à l'issue des législatives de septembre 2013 de former une «*grande coalition*» avec le rival social-démocrate, elle tire aussi les bénéfices de ce «*mariage de raison*» qui satisfait 53% des Allemands, selon un sondage de l'institut Infratest-dimap.

Selon un sondage publié par l'édition dominicale du quotidien *Bild*, 56% des Allemands souhaitent un gouvernement Merkel 4. Dans une Europe en crise, M^{me} Merkel a réussi à imposer ses vues, en contraignant les pays endettés du Sud à de drastiques mesures d'austérité et en ne se privant pas d'adresser des remontrances à ceux qu'elle juge mauvais élèves. Alors que les militants de la CDU sont très attachés à la rigueur budgétaire, elle a ainsi tancé ce week-end la France et l'Italie, estimant que

leur projets de réformes économiques n'étaient «*encore pas suffisants*».

Au niveau national, Angela Merkel doit composer avec un allié bavarois remuant, la CSU, l'un des trois partis de sa «*grande coalition*», qui tente d'exister à l'ombre de la chancelière. La dernière proposition controversée des conservateurs bavarois en matière de politique d'intégration a suscité tellement de critiques et de quolibets qu'ils ont fait marche arrière lundi: la CSU souhaitait que les immigrés parlent allemand au sein même de leur famille. Seule véritable ombre au tableau pour M^{me} Merkel: la montée du parti anti-euro Alternative pour l'Allemagne (AfD) qui vient d'entrer dans trois parlements régionaux de l'est du pays. Cette nouvelle formation occupe à droite le terrain laissé vacant par la CDU depuis qu'elle s'est recentrée, selon les analystes.

AFP

Festival international d'art contemporain

Enthousiasme affiché et peu convaincant

Un long fauteuil en vague, d'un rouge criard, trois cercles en miroir avec trois chevaux (rose, noir et blanc !), de longs vases inspirés de jarres, des punching-ball avec une tête de policier dessus, ou la pomme croquée de Macintosh ...



Par Nedjma Baya Merabet.

Tels sont les drôles d'objets que l'on peut trouver au Festival international d'art contemporain. Après les articles parus, le matraquage médiatique que l'on a pu subir depuis des années, surtout venant d'Occident, pour nous convaincre que le design est un art à part entière, avec sa dimension d'expression du monde, d'esthétisme et surtout de réflexion ; la collection sélectionnée par les responsables du Fiac aurait plutôt tendance à nous donner envie de penser le contraire, de se mettre en porte-à-faux avec ce genre de déviances où l'on veut emmener l'art pour en faire presque une discipline abrutissante. Après la descente aux enfers, d'autres disciplines artistiques telles que la musique (musique commerciale, comédie musicale d'un gout douteux, musique synthétique sans recherche aucune, reprise de classiques appauvris au lieu d'être modernisés et sublimés ...), la littérature (plagiat, polars et Arlequins, mélange de plusieurs genres, absurde trop facile ...), le cinéma (le cinéma commercial ne laisse plus aucune place à l'esthétisme, ni encore moins à la réflexion), et même le théâtre, l'art contemporain dans les arts plastiques, qui

jusque-là nous présentait des œuvres pauvres, épurées, bizarres, ne convainquait pas grand monde, mais aujourd'hui, le fait d'y introduire le design immobilier semble jeter définitivement à la poubelle la dimension de réflexion et d'échange d'émotions et d'idées entre les artistes et le public. Il est plutôt difficile d'imaginer qu'un artiste qui a créé une chaise s'inspirant d'un fauteuil Louis XIV, entourée de plexiglas, avec des pieds écartés, puisse encourager une quelconque discussion qui contienne un brin d'élément intellectuel, une once de matière à en faire une critique dans l'expression qu'elle voudrait éventuellement transmettre. A la limite, une chaise en forme de mante religieuse, dont l'aspect évoque réellement l'insecte, peut être appréciable dans un salon, ou évoquer un retour à la nature, ou peut être une critique de la femme, qui sait ? Mais qu'en est-il de la dimension principale, de l'art ? Le premier art, à savoir l'architecture, accouplé aux arts plastiques, n'ont-ils vraiment pas pu donner naissance à quelque domaine plus riche, complexe et qui ne soit pas du simple ressort de l'artisanat «moderne»? Ce n'est certainement pas non plus trois chevaux aux couleurs kitsch montés sur trois meubles d'un simplisme avéré, sur lesquelles

ont accroché trois miroirs ronds qui susciteraient un quelconque enthousiasme, malgré la volonté d'une revisite du thème de la Casbah marocaine (puisque l'artiste est Marocain). Au niveau inférieur du Mama (Musée d'art moderne d'Alger) on peut voir des fauteuils, l'un d'un rouge agressif, deux verts pistache arrondis, un meuble hideusement kitch et rococo avec des strass et tout le toutim, une toile blanche avec des fils rouges tombant comme de la pluie, ou encore un envol d'oiseaux blancs sur fond noir. Autant d'images que l'œil de quiconque a déjà vu, ne serait-ce qu'à la télévision. Du réchauffé, mais surtout du design bas de gamme. Un journaliste cependant affirmait que la collection de cette année est toutefois plus intéressante que celle de l'année dernière. Mais le fait est là. Un minimum d'honnêteté intellectuelle fait dire à n'importe quel regard, profane ou expérimenté, amateur ou professionnel qu'au final, nous avions plus l'impression de nous trouver au beau milieu des rayons d'un magasin de meubles modernes de luxe ! A relever la dimension politique de cet événement : Le Fiac aura été une manifestation «culturelle» de plus qui fera briller le monde de l'art en Algérie de mille feux de la médiocrité et de la facilité, surtout dans une imita-

tion stérile de ce qui se fait ailleurs, sans considération réelle de la qualité de la production. Un public cependant nombreux était là, et nombreux étaient les gens paraissant réellement enthousiasmés, mais qui avouent ne pas trouver le moindre élément qui leur parle une fois la discussion entamée. L'euphorie générale semblait donc plus provenir du rassemblement de tant de personnes, que d'un élan artistique impulsé par les «œuvres». Nous pouvons pourtant, sans difficultés, trouver des artistes au talent avéré, peu enclin à la paresse, et qui possèdent toutes les aptitudes à offrir une exposition digne de ce nom. Mais on sait comment s'est employé une certaine classe à marginaliser ces artistes dérangeants autant par leur talent que par leur critique de la politique culturelle. Sans compter le régionalisme patenté que l'on peut observer sur le catalogue, non moins simpliste, où l'on peut voir six artistes originaire de Kabylie sur les 12 Algériens, deux sont nés à Alger, les quatre autres sont tout simplement Algériens, sans aucune autre précision de leur région d'origine. Il est à se demander pourquoi préciser les origines des Kabyles et pas celle des autres, sans compter les proportions pour le moins parlantes.

N. B. M.

En présence d'écrivains et poètes

Ouverture du séminaire «Aurès» de la pensée et de la littérature

La 6^{ème} édition du séminaire national «Aurès» de la pensée et de la littérature s'est déroulé lundi dernier à la Maison de la culture Mohamed Laïd-Al Khalifa de Batna en présence d'écrivains et poètes algériens et étrangers. Initiée par l'association culturelle Chourouq, la rencontre réunit des écrivains et des poètes d'Irak, de Jordanie, de Tunisie, d'Egypte, de Palestine, de Libye, du Yémen, du Maroc et de l'Algérie. Le président de l'Union des écrivains algériens, Youcef Chagra, et le wali de Batna, Hocine Mazouz, ont assisté à la cérémonie d'ouverture organisée en présence d'une assistance nombreuse d'intellectuels locaux. Des invités arabes ainsi que le lauréat du prix *Les enfants de Novembre*, l'écrivain Yazid Dib, ont été honorés au cours de la séance d'ouverture du séminaire dont les travaux dureront cinq jours. Le wali de Batna a estimé que la rencontre constitue un espace de rencontre pour les différentes générations et d'analyse de la production littéraire consacrée au sujet de la Révolution de Novembre. Le président de l'association Chourouq, Tarek Thabet, a souligné que cette édition a été voulue de dimension arabe car «coïncidant avec la célébration du 60^{ème} anniversaire du déclenchement de la Révolution qui fut une source d'inspiration pour les écrivains et les poètes arabes». Le programme de la rencontre prévoit la présentation d'une série de communications sur l'impact de la Révolution sur la littérature.

R. C.

Festival du théâtre amazigh de Batna

15 troupes attendues

Le Festival culturel national du théâtre d'expression amazighe, de par la dynamique qu'il a insufflé à la wilaya de Batna, est aujourd'hui «au diapason du développement socioculturel de la région», a estimé, lundi dernier, la commissaire de ce festival, M'barka Tigheza. Mme Tigheza, également directrice du Théâtre régional qui abritera ce festival à partir d'aujourd'hui, s'est félicitée du «rayonnement grandissant» de cet événement culturel. Elle a également considéré que le Festival du théâtre amazigh s'est imposé en tant que «plate-forme artistique vouée à la promotion des potentialités théâtrales, mais également à la formation des jeunes aux métiers du 4^{ème} art». Cette manifestation est également «une occasion, toujours renouvelée, de revitaliser et revivifier le paysage culturel local, tout en enrichissant le répertoire national du théâtre d'expression amazighe». 15 troupes sont attendues au Festival de Batna qui ne sera pas confiné au seul chef-lieu de wilaya, puisque des représentations seront données dans six localités. a-t-on noté.

R. C.

PAROLES DE FEMMES

" Ne savoir pas dissimuler, c'est ne savoir pas vivre. "

Christine de Suède

FEMMES

ILS ONT DIT :

" Un peu de dissimulation est le seul lien solide entre les hommes. "

Karel Capek

ACTUS-FEMMES Page animée par Tinhinan

Hélène Ségara sur le fait de vieillir dans le métier

«Je vais me faire traiter de vieille peau»

A l'occasion de son grand retour avec son nouvel album *Tout commence aujourd'hui*, Hélène Ségara se confie à *Pure Chars* et livre sa vision sur le fait de vieillir dans le métier de chanteuse.

Hélène Ségara vient de publier son huitième album en studio, *Tout commence aujourd'hui* (Sony), un an après son disque de duos virtuels avec Joe Dassin, *Et si tu n'existais pas*. Si la chanteuse avait arrêté la promotion de cet album tout de même écoulé à 150 000 exemplaires, c'est parce que à cause de sa maladie, elle avait changé physiquement, et que ça devenait de plus en plus dur pour elle, comme elle l'explique au journaliste de *Pure Chars* : «Je suis partie me cacher. Je me cachais, c'est la vérité. La seule fois où je suis apparue, c'était pour une mission humanitaire que j'ai faite. Et j'étais encore très transformée physiquement. Et là j'ai tout entendu. Tout est interprété». L'interprète de *Elle, tu l'aimes*, a également parlé du temps qui passe et de son avenir dans la chanson : «Il ne faut pas oublier que les carrières d'artistes, comme les sportifs, ne durent pas jusqu'à 70 ans. Moi je veux bien chanter jusqu'à 70 ans, mais je me ferais traiter de vieille peau ! Déjà que c'est le cas à 43 ans !». Et pour justifier son point de vue, elle prend l'exemple de Frank Sinatra, qu'elle adore, elle explique que certains artistes finissent par perdre leur voix : «Il était devenu sourd à la fin de sa vie. Je me rappelle, il était venu donner un concert à Monaco. Les notes étaient fausses, mais c'était magique». Que la belle Hélène Ségara se rassure : à en juger le son cristallin de sa voix, il lui reste de nombreuses années à nous enchanter !

Closer



COUPLE

Cinq astuces pour oublier son ex

Dur, dur de se retrouver célibataire lorsque l'on est habituée à vivre en couple. Plutôt que de se lamenter sur son sort en se demandant "pourquoi je me retrouve seule ?", "comment vais-je faire ?", l'heure est à la reprise en mains. Voici cinq astuces pour oublier votre ex.

SE RECENTRER SUR SOI

Dans le film *Jamais le premier soir*, Julie (Alexandra Lamy) tente désespérément de noyer son chagrin à coup de bouquins sur le bonheur et la quête de soi. C'est sous l'œil amusé de son propriétaire qu'elle se rend à la bibliothèque de son quartier pour dévorer le rayon "épanouissement personnel". Le bonheur s'apprendrait-il donc dans les livres ? Une chose est sûre, dans ces moments-là, l'essentiel est de se recentrer sur soi et de penser un peu à soi. Choses que l'on a tendance à ne pas faire lorsqu'on est en couple. Pour éviter de retomber dans le même schéma amoureux, posez-vous les bonnes questions : "Pourquoi ça n'a pas marché ?", "Qu'est-ce que je veux réellement ?". Des réflexions qui vous feront, sans aucun doute avancer. Et surtout, prenez du temps pour vous. Rien de mieux qu'une virée shopping entre copines, une séance massage ou une nouvelle coupe de cheveux... pour se sentir bien dans sa tête et dans son corps.

L'avis de la psy Sandra Fingerhut :

"Il est important de faire un point sur cette relation. Et de se demander : "Qu'est-ce qui est de notre faute ?". Cela permet de mieux avancer. Il est essentiel, également, de prendre du temps pour soi afin de reprendre confiance en

soi. Et de ne pas tomber, dans le futur, sur une personne qui pourrait profiter de ce moment de faiblesse"

ROMPRE TOUT CONTACT

Non, non, vous ne devez pas le rappeler. Faites-vous violence. Supprimez son numéro de téléphone de votre carnet d'adresse, enlevez-le, ainsi que ses copains, de vos amis Facebook et Twitter. Lire ses commentaires, enjoués, sur sa nouvelle vie, vous ferez plus de mal qu'autre chose. Et surtout, s'il essaye de vous joindre, ne lui répondez pas. L'avis de la psy : "Même si c'est douloureux, il ne faut pas rester dans une situation d'attente. Cela nous empêche de nous reconstruire"

SORTIR

Cela peut paraître tout bête, mais lorsque l'on se retrouve célibataire, les premiers temps, on a tendance à se renfermer. C'est d'ailleurs

la première réaction -humaine- qu'à Julie dans *Jamais le premier soir* avant de se rendre compte qu'il ne sert à rien de rester prostrée chez soi. Donnez rendez-vous à des copines, allez au cinéma, occupez-vous de votre neveu ou nièce... Histoire de changer d'air et de vous occuper l'esprit.

L'avis de la psy : "Vous ne devez surtout pas vous isoler. Il faut reprendre une vie sociale, rencontrer de nouvelles personnes. Et laisser la possibilité de se faire draguer. Cela permet de se sentir valorisée".

FAIRE LE TRI

Jetez, jetez... tout ce qui vous fait penser à lui. Des mots doux échangés pendant les vacances, des cadeaux souvenirs. Mettez tout dans un carton que vous rangez à la cave ou dans la poubelle. Cela vous fera un bien fou et vous évitera de penser à lui à chaque fois que

vous ouvrez votre placard.

L'avis de la psy :

"Il est essentiel de repartir à 0, de se retrouver. Il ne faut pas laisser de l'espace à l'autre, qui est parti".

EXTÉRIORISER

Vous avez besoin de vider toutes les larmes de votre corps ? Faites-le. Et n'oubliez pas : non, vous n'êtes pas ridicule. Comme tout le monde, vous avez le droit de craquer. Dites-vous que vos ami(e)s sont là pour vous reconforter. Sur ce plan-là, l'amitié, c'est comme l'amour : on partage les bons et les mauvais moments.

L'avis de la psy :

"Cela ne fait jamais de mal de pleurer. Il faut digérer la douleur. Mettre un point final à cette histoire. Et ça passe par là. Pleurez, criez, évacuez".

ETUDE

LES FILLES PLUS SENSIBLES À L'HUMOUR

Une étude des chercheurs de l'Université de Stanford révèle que dès leur plus jeune âge les filles sont plus sensibles à l'humour que les jeunes garçons. Et que les femmes choisiraient leur partenaire en fonction de leur sens de l'humour. Les scientifiques ont comparé l'activité cérébrale de 22 enfants, 13 filles et neuf garçons, âgés de 6 à 13 ans qui ont visionné des vidéos drôles, positives (clips sportifs de snowboard, de gymnastique) ou neutres (vidéos d'enfants à vélo, documentaires anima-

liers). Les enfants ont ensuite exprimé leur avis sur les vidéos en précisant s'ils avaient ri ou pas. L'imagerie médicale a révélé que le cerveau des filles avait une activité plus intense devant les vidéos comiques et que celui des garçons était plus stimulé par les vidéos de sport. "Nos données, pour la première fois, révèlent que les différences sexuelles dans l'appréciation de l'humour existent déjà chez les jeunes enfants", expliquent les auteurs de l'étude. L'expérience a été aussi menée sur des

frères et sœurs et a donné les mêmes conclusions. Ce qui a permis aux chercheurs de penser que "si les femmes sont biologiquement réceptives à l'humour, les femmes choisiraient de préférence un partenaire qui les fasse rire comme père potentiel de leurs enfants". Les conclusions de cette étude sont publiées dans la revue *Social Neuroscience*

Hygiène dentaire : la brosse à dent, un véritable nid à microbes



Les DÉBATS

Quotidien national d'information

Édité par la SARL MAHMOUDI INFO

Le fondateur
Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante Naima MAHMOUDI • Directeur de la publication Aïssa KHELLADI •

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.78.14.16 -

Fax : 021.78.14.17 - Service Publicité : 021.78.14.17 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

SPORTS

Mondial des clubs

L'ESS à pied d'œuvre à Rabat

L'Entente de Sétif attend de connaître son adversaire, de samedi 13 décembre prochain pour, le compte des quarts de finale de la Coupe du monde des clubs. C'est donc aujourd'hui que débute officiellement ce Mondial qui se déroule à Rabat au Maroc, avec une rencontre – qui intéresse plus au moins le représentant algérien et africain dans cette compétition – qui aura lieu entre les Marocains du Maghreb Tétouani, champion du Maroc en titre et les New-Zélandais d'Auckland City.

Le match aura lieu cet après-midi à 16 h à Rabat et le vainqueur affrontera les Aigles des Hauts-Plateaux, dont c'est la première participation à une telle



compétition. Les Sétifiens sont, d'ailleurs, à pied d'œuvre depuis hier, après avoir rallié le Maroc à partir d'Alger.

Les gars de l'Entente se sont déplacés au royaume chérifien avec une délégation comprenant 23 joueurs, dont certains n'ont pas fait la campagne africaine, à l'image de Gasmi, du Camerounais et ancien joueur du MC Oran Edeus Dagoulou, qui devrait donner ce plus qu'on attend de lui aux Sétifiens, qui ont besoin d'un véritable meneur de jeu.

Les Algériens gardent espoir de faire bonne figure lors de cette compétition très relevée, malgré la difficulté de la tâche qui les attend. Le coach, Kheïreddine Madoui, a souligné que le plus important pour son équipe et de

défendre ses chances à fond et de tenter de remporter son premier match, qui l'opposera, comme indiqué ci-haut au vainqueur de la rencontre Maghreb Tétouan et Auckland City, pour ensuite entrevoir le reste du tournoi sous de meilleurs auspices. Il souhaite que son équipe prenne confiance après avoir justement remporté ce premier match qui reste très important.

Les joueurs, eux, sont très conscients de ce qui les attend lors de cette compétition et avouent qu'ils feront tout pour faire honneur à leur club et à toute l'Algérie, surtout que ce n'est pas tout le temps qu'un club algérien participe à une compétition aussi relevée.

Imad M.

ASO Chlef

Medouar souhaite relancer la machine

L'ASO Chlef, club de Ligue 1 professionnel de football, auteur d'un mauvais départ en championnat cette saison, «dispose encore de suffisamment de temps pour rectifier le tir et terminer la saison à un classement honorable», a affirmé le président Abdelkrim Medouar. «Nous allons profiter de la trêve hivernale pour combler certaines lacunes sur le plan physique, à travers un stage bloqué de 10 à 11 jours, tout en renforçant l'effectif par des éléments de valeur. Ce qui devrait permettre au club de prendre un nouveau départ et de bien terminer la saison», a déclaré le boss chélifien, lundi, à l'APS. Medouar a expliqué le mauvais départ de son équipe en championnat (classé 14^e actuellement) par les problèmes techniques qui avaient secoué le club à l'intersaison et qui s'étaient répercutés négativement sur la qualité de la préparation des joueurs Chélifiens, au point de réduire considérablement leur rendement habituel. «Il faut tenir compte également des blessures à répétition qui nous privaient, pratiquement à chaque match, des services de plusieurs atouts majeurs. C'est ainsi que nous avons perdu 11 points à domicile en ce début de saison», a-t-il encore argué. Avec l'arrivée de la trêve hivernale, l'ASO pense cependant pouvoir se refaire une santé, tout en renforçant ses rangs par des joueurs de valeur confirmée, ce qui lui permettra de prétendre à une meilleure fin de parcours. «Certes, nous sommes 14^e sur un total de 16 clubs, mais nous n'accusons que 5 points de retard sur l'actuel 6^e et dix sur les deux co-leaders du championnat. Donc, sachant que les victoires comptent trois points, on ne peut que se montrer optimistes quant à un redressement de la situation pendant la phase retour, pour peu qu'on se ressaisisse», a cependant conditionné le boss chélifien. L'ASO Chlef est considéré comme un des cadors du championnat national, car habitué à jouer régulièrement les premiers rôles en Ligue 1. Il a été sacré champion d'Algérie en 2011, grâce notamment à la performance de son ancien Baroudeur, l'international Hilal El-Arabi Soudani.

JSM Béjaïa

Heddane n'a pas encore entérinée sa décision

La rupture de contrat entre l'entraîneur Mustapha Heddane et son employeur la JSM Béjaïa, évoluant en Ligue 2, n'a pas encore été entérinée, selon le manager général du club, Hakim Medane, ajoutant que la décision définitive sera prise lors d'une réunion du directoire du club, prévue pour ce lundi en fin de journée. «M. Heddane a déposé un congé de maladie du 1^{er} au 15 décembre. Nous allons examiner son cas ce lundi et nous aviserons de la suite à donner», a-t-il confié, rejetant du même coup, les rumeurs autour de sa succession. Remplaçant au pied levé Ali Fergani, Heddane est reparti quasiment dès son arrivée, poussé en cela par le comportement de certains supporters qui, au lendemain du match nul concédé à domicile face au CRB Aïn Fekroun pour le compte de la 12^e journée du championnat de Ligue 2, ont perturbé une séance d'entraînement et agressé quelques joueurs. Offusqué, il n'a assuré, depuis aucun service, ni pris part au déplacement de son équipe à Tlemcen, la semaine dernière, qui s'est soldé par une défaite (1-0). Ce retrait «intempestif», non confirmé officiellement, ni par ses soins ni par celui du club, a été pris par les supporters comme une démission déguisée, laissant libre cours à tous les pronostics sur son éventuel remplaçant. Lundi, l'équipe s'est entraînée sous le regard de l'entraîneur-adjoint Karim Zaoui, avec quasiment l'intégralité de l'effectif. «Tout le monde était là, hormis Belkaïd», a indiqué Medane, révélant qu'«il y a une liste d'entraîneurs prêts à venir au cas où le contrat avec Heddane venait à être rompu».

Championnat de Tunisie

Bounedjah reste performant

L'attaquant international algérien de l'Etoile sportive du Sahel, Baghdad Bounedjah, auteur d'un but contre l'Etoile Metlaoui (3-1) en match de la 12^e journée du championnat de Tunisie de football, a consolidé sa position en tête du classement des meilleurs buteurs de la Ligue 1. L'ancien harrachi, qui a contribué à la performance de son équipe en déplacement en inscrivant le 3^e but des Etoilés à la 70^e minute, porte son total buts à 8 réalisations, soit une moyenne de 0,66 but par match. Le buteur algérien compte trois unités d'avance sur ses deux poursuivants directs, Fakheredine Ben Youssef (Club sportif sfaxien) et Alaeddine Marzouki (Stade tunisien) avec 5 buts. Quant à l'autre international algérien Abdelmoumen Djabou, qui évolue au Club Africain, il a inscrit 3 buts depuis le début de la saison. A l'issue de la 12^e journée, le Club Africain est toujours leader avec 28 points devant l'ES Sahel (25 points). Djabou et Bounedjah devraient figurer dans la liste des 23 de Christian Gourcuff en vue de la coupe d'Afrique des nations CAN-2015 prévue du 17 janvier au 8 février prochains.

Selon des présidents de club

La faillite des clubs est une fatalité

La «situation de faillite» de la quasi-totalité des clubs professionnels d'Algérie (Ligues 1 et 2), selon une estimation de la Ligue de football professionnel «n'est pas une surprise» selon des présidents de club qui assimilent ce «triste sort» à une «fatalité», vu le «statut inapproprié d'entreprises commerciales qu'on persiste à leur donner». «On savait dès le départ que les clubs d'Algérie allaient être déclarés en situation de faillite au bout de deux ou trois ans, car il ne pouvait être autrement», a expliqué, lundi à l'APS, le président de l'ASO Chlef Abdelkrim

Medouar, qui cite comme cause le fait de continuer à considérer ces clubs «comme des entreprises commerciales, alors qu'en vérité, ils ne sont que des associations sportives à but non lucratif». Une analyse effectuée par la Ligue (LFP) au début du mois courant, sur la base des documents fournis par les clubs, a révélé que tous les clubs «se trouvent dans un état de solvabilité négative» et que «leur situation financière est devenue préoccupante, voire alarmante, ce qui place toutes ces sociétés dans une position de faillite», selon un communiqué de cette instance. Les présidents des clubs professionnels, regroupés en association, dont Medouar est lui-même membre, ont affirmé avoir attiré l'attention sur cette situation à maintes reprises, et qu'en retour, le ministre des Sports,

Mohamed Tahmi, avait promis de se pencher sur le sujet, pour essayer de débloquer la crise. Malheureusement, ce projet n'est jamais allé au bout de ses ambitions.

«Finalement, nous n'avons rencontré le ministre qu'une seule fois et plus rien n'a été entrepris depuis. Pourtant, on s'était mutuellement promis de se réunir à raison d'au moins une fois par mois pour poursuivre le travail en quête de sauver les clubs professionnels de la faillite», a poursuivi Medouar. Le président de l'ES Sétif, Hassan Hamar, a abondé dans le même sens, en soulignant le fait que «contrairement aux clubs européens, les clubs algériens ne disposent pas de sources d'auto-financement, ce qui les rend entièrement dépendants des aides de l'Etat et des autorités locales».

Interrogé sur les solutions qu'il préconise pour ramener les clubs algériens vers un état de solvabilité positive, le président chélifien a estimé que «le plus important, pour commencer, est d'accorder aux clubs un statut particulier, car n'étant pas véritablement des sociétés commerciales, ils ne peuvent continuer à être considérés comme tels», a-t-il affirmé. «Les associations sportives ne génèrent aucun profit, mais dépendent beaucoup d'argent, en termes de primes, de salaires et de préparation.»

Judo

Boutebcha manager général du GSP

L'ex-directeur technique national (DTN) de judo, Salim Boutebcha, est le nouveau manager général de cette discipline au sein de son ancien club, le Groupement sportif des pétroliers (GSP), a-t-on appris lundi auprès de l'intéressé. «C'est le président Djaafar Belhocine qui a sollicité mes services et j'ai été honoré d'accepter la responsabilité qu'il m'a confiée», a indiqué l'ancien DTN, en ajoutant que sa nomination s'est faite «il y a seulement quelques jours». Boutebcha, ancien champion d'Afrique, succède à Djilali Benbrahim, récemment parti en retraite. «Tout ce que j'espère désormais, c'est faire du bon travail et me montrer à la hauteur de la confiance placée en moi», a souhaité le nouveau manager général de la section judo du GSP. La première mission de Boutebcha consistera à diriger le prochain stage de préparation de l'équipe féminine, du 14 au 23 décembre en Tunisie.



Réseau ferroviaire national Modernisation des systèmes de signalisation

Une opération portant modernisation des systèmes de signalisation sera prochainement lancée à travers l'ensemble du réseau ferroviaire du pays, a annoncé, hier à Oran, le directeur général de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF).

«La totalité du réseau ferroviaire national sera équipée de solutions technologiques de pointe permettant la gestion du trafic des trains de grande vitesse par détection satellitaire», a précisé M. Yacine Bendjaballah lors d'un forum international sur la sécurité ferroviaire. «Cette initiative est d'autant plus importante qu'elle coïncide avec le lancement des Lignes à grande vitesse (LGV, 220 km/h) à l'instar de la future liaison entre Oran et la frontière ouest du pays», a expliqué le DG de la SNTF. «Les équipements nécessaires seront bientôt réceptionnés en vue de l'implémentation de la nouvelle solution dite Ertms (European Rail Traffic Management System ou Système européen de surveillance du trafic ferroviaire), laquelle compte deux types (1 et 2) selon le niveau de densité de trafic spécifique à chaque zone», a fait savoir M. Bendjaballah. «Il s'agit d'un acquis très important pour l'Algérie, sachant que nombre de pays européens n'en disposent pas encore», a-t-il souligné, rappelant que le programme de modernisation de la Sntf cible l'électrification de tout le réseau ferroviaire national à l'horizon 2025. Le système Ertms permet la détection par satellite de tous les trains sur la ligne et transmet les informations nécessaires vers la cabine de conduite, indiquant au conducteur la vitesse précise à suivre. Si la vitesse dépasse celle indiquée par le système, le train est stoppé automatiquement. La formation des personnels constitue également un axe majeur du programme de modernisation, a fait valoir le DG de la Sntf, signalant à ce titre le projet de création d'une Ecole nationale dédiée à tous les métiers ferroviaires et ce, à la faveur d'un accord de partenariat avec la société homologue Sncf (France). Le forum international, tenu sous le thème générique «La Sécurité ferroviaire et l'apport des technologies nouvelles, levier de performance», a réuni plus de 150 participants algériens et étrangers (Libye, Maroc, Tunisie, Autriche, France et Italie). «La Sntf s'attelle à apporter une nouvelle technologie au niveau du réseau national tout en tenant compte des perspectives d'avenir», a fait observer M. Bendjaballah en citant la future ligne à grande vitesse transmaghrébine qui implique la mise en place d'un «système d'exploitation standard au niveau du corridor commun aux pays concernés (Algérie, Libye, Maroc, Tunisie)». De son côté, le directeur du projet de LGV Oran-Tlemcen, Abdelkader Becharaf, a fait savoir que l'état d'avancement des travaux est de 54 % et que la future liaison s'étend sur 132 km via Oued Tlelat (sud-est d'Oran) et Sidi Bel Abbès.

Un autre tronçon de 66 km est prévu pour relier Tlemcen à la frontière Ouest. M. Becharaf, qui dirige ce projet pour le compte de l'Agence nationale des études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif), a indiqué que la LGV Oran-Tlemcen comprend 51 ouvrages (viaducs) d'une longueur totale de 17 km et un tunnel de 640 mètres. Certains ouvrages sont qualifiés d'exceptionnels, dont un viaduc unique au monde de par sa hauteur élevée à 130 mètres sur une longueur de 1,8 km, a-t-il fait savoir. Pour sa part, le directeur régional de la Sntf, Ali Zitouni, a affirmé que la ligne Oran-Béchar, à l'arrêt depuis l'endommagement de la plate-forme provoquée par les dernières crues des oueds de Béchar, sera rouverte après étude précise de la situation, menée actuellement par une entreprise spécialisée.

R. N.



Pour leur rapatriement

Départ des ressortissants nigériens vers In Guezzam



Le premier contingent de ressortissants nigériens a été transféré hier du centre d'accueil de Tamanrasset à destination de la localité frontalière d'In Guezzam pour leur rapatriement, a-t-on constaté.

Ce contingent de 318 ressortissants nigériens, entrés illégalement en territoire algérien, et devant être rapatriés, ont été transportés à bord de sept autocars dans de bonnes conditions d'organisation, accompagnés par des bénévoles du Croissant-Rouge algérien (CRA) de la wilaya de Tamanrasset.

Cette caravane d'autocars est accompagnée de deux camions, l'un pour le transport des bagages de ces ressortissants nigériens et l'autre pour

le transport de ravitaillements en divers produits alimentaires qui leur seront remis ultérieurement, a indiqué le président du CRA de Tamanrasset, Allali Baba.

Pour faciliter l'opération de rapatriement, les services du consulat du Niger à Tamanrasset ont ouvert un bureau au niveau du centre d'accueil de Tamanrasset pour les procédures administratives liées au voyage de ces ressortissants.

Des accompagnateurs ont été mobilisés par la commission mixte chargée de superviser le centre d'accueil de Tamanrasset, pour encadrer cette opération de rapatriement, y compris la prise en charge médicale et psychologique, a indiqué le même res-

ponsable.

Les ressortissants nigériens étaient arrivés, samedi dernier au centre d'accueil de Tamanrasset à bord de neuf autocars en provenance des wilayas d'Alger et de Djelfa. L'opération se poursuivra pour toucher prochainement d'autres groupes de ressortissants nigériens se trouvant dans la même situation.

Localisé à la sortie sud de Tamanrasset, sur une superficie de trois hectares pour une capacité d'accueil de 1 200 personnes, le centre d'accueil de Tamanrasset, encadré par une commission intersectorielle, offre toutes les commodités de prise en charge des ressortissants nigériens (restauration et hébergement), dans des chalets raccordés aux réseaux d'eau potable et d'assainissement.

Le gouvernement algérien, qui a répondu favorablement à la demande du gouvernement nigérien concernant le rapatriement de ses ressortissants, en séjour illégal sur le territoire algérien, avait assuré que toutes les mesures étaient prises pour rapatrier ces ressortissants nigériens, «dans un cadre fraternel et dans tout le respect de leur dignité, jusqu'à leur arrivée à leurs villages et leurs maisons».

R. N.

ACTU...

Labiodh Sidi Cheikh (El Bayadh)

Le maire et deux élus d'APC suspendus

Le président et deux élus de l'Assemblée populaire communale (APC) de Labiodh Sidi Cheikh, actuellement sous l'effet de poursuites judiciaires, ont été suspendus lundi dernier de leurs fonctions, par décision du wali, a-t-on appris des services de la wilaya. Cette décision intervient suite à une saisine de la juridiction compétente faisant état de poursuites judiciaires à l'encontre des trois mis en cause, pour dilapidation de deniers publics, a-t-on précisé. Le président d'APC de Labiodh Sidi Cheikh est membre du parti de l'Alliance nationale républicaine (ANR), tandis que les deux autres élus appartiennent aux partis, le Rassemblement national démocratique (RND) et le Parti du renouveau algérien (PRA). L'APC de Labiodh Sidi Cheikh a connu un blocage durant les huit derniers mois, en raison de divergences entre ses membres ayant influé négativement sur la gestion courante des affaires de la collectivité.

R. N.

Hassi Messaoud

Des chômeurs bloquent l'accès à une base pétrolière

Des dizaines de personnes se sont rassemblés, hier, devant la base pétrolière du 24 février de la Sonatrach à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla, a rapporté, hier, TSA citant, un des manifestants. «Nous sommes plus de 300 personnes devant l'entrée de la base avec une tente. Les gens peuvent en sortir, mais ils ne peuvent pas rentrer», précise notre interlocuteur. «Nous revendiquons des postes d'emplois, du logements et des terrains agricoles», ajoute-t-il.

Accidents de la route

45 morts en une semaine

Quarante-cinq personnes ont trouvé la mort et 912 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus durant la période du 30 novembre au 6 décembre, selon un bilan rendu public hier par les services de la Protection. Les éléments de la Protection civile ont effectué 1 543 interventions suite à 853 accidents de la circulation ayant causé le décès de 45 personnes et 912 autres blessés, traités et évacués vers les structures hospitalières, précise le même source. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Aïn Defla avec cinq personnes décédées et 10 autres blessées, pris en charge par la Protection civile, puis évacués vers les structures hospitalières suite à 13 accidents de la route.

R. N.

Il a été condamné à perpétuité

Une émigrée tuée par son frère à Tiaret

Le tribunal criminel de Tiaret a prononcé, dans la nuit de dimanche à lundi dernier, une peine à la perpétuité à l'encontre du nommé S.M (50 ans), reconnu coupable de fraticide (assassinat de sa sœur). Le frère aîné (62 ans), accusé d'homicide volontaire dans la même affaire, a été acquitté.

Les faits de cette affaire remontent au 6 février 2012 où la victime (S.A, âgée de 52 ans, émigrée en France) regagna le pays. En se rendant à Souggueur (Tiaret) pour voir sa famille, elle disparut, selon le témoignage d'une amie qui l'avait contacté par téléphone à partir de la France dès son arrivée à l'aéroport Houari Boumediene d'Alger.

Quinze jours après sa disparition, sa famille avait nié son arrivée. Son conjoint, un ressortissant français, avait déposé plainte auprès de la police de son pays.

Après le transfert de l'affaire en Algérie par le biais de la police internationale Interpol, le 11 mars 2012, le corps de la victime avait été retrouvé au niveau du barrage de Dahmouni portant les traces de pendaison.

L'enquête sur cette affaire de crime avait été menée, au départ, sur la base d'une plainte déposée contre X, avant que la chambre d'accusation n'ordonne un complément d'enquête ayant abouti à la mise en examen des deux frères de la victime, placés sous mandat de dépôt le 28 août 2014.

S.M, reconnu coupable de fraticide, a tenté, lors du procès, de nier avoir rencontré sa sœur, alors que l'amie de la victime affirme, dans un témoignage enrôlé dans l'arrêt de renvoi et basé sur l'appel téléphonique, qu'il était présent à l'aéroport.

Le fait d'avoir précipité la répartition de l'hé-

ritage familial a également plaidé en sa défaveur.

De son côté, la défense du mis en cause dans cette affaire a plaidé l'absence de preuves, soutenant que le témoignage de l'amie de la victime ne peut pas constituer une pièce à conviction.

Aucune charge n'a été retenue contre le deuxième accusé dans l'affaire, a relevé la défense.

Après délibérations, le tribunal a condamné le nommé S.M à la réclusion à perpétuité assortie d'une indemnisation de 2 millions de DA pour la fille de la victime et d'un million de DA pour son conjoint, ainsi que l'acquittement du nommé S.A. Le ministère public avait requis dans cette affaire la peine capitale à l'encontre des deux frères.

R. N.